PESTE DES PETITS RUMINANTS

LES MARCHÉS INFORMELS MENACENT LE BÉTAIL !

Page 6

FRANCE

BAGARRE AU CONSULAT D'ALGÉRIE À BOBIGNY

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3583 | Ven. 4 - Sam. 5 janvier 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SIDI BEL ABBÈS

IDENTIFICATION DES DEUX TERRORISTES ABATTUS

Page 5

REFOULEMENT DES RÉFUGIÉS ARABES, "MIGRANTS" OU "JIHADISTES"?

L'ALGÉRIE RÉPOND AU H C R DE L'ONU

Page 3

REPORT DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'ÉNIGME MAKRI!

Page 5

LE COÛT DU STADE DE TIZI-OUZOU EST-IL TROP ÉLEVÉ ?

LE GROUPE ETRHB HADDAD RÉPOND

Page 4

Repères

52
établissements universitaires algériens membres de l'Agence universitaire de la francophonie

300
start-up participent au projet "Alger, ville intelligente".

50 000
enseignants inscrits au concours de promotion

L'ancien centre-ville de Médéa, classé site sauvegardé

L'ancien centre ville de Médéa, dont les premières édifications remontent à plusieurs siècles, vient d'être classé site sauvegardé du patrimoine national, a révélé avant-hier, le directeur local de la Culture. Ce classement en site sauvegardé est le "*couronnement*" d'une longue procédure, qui a duré plus de quatre années et ayant abouti à l'intégration de l'ancien centre ville de Médéa au patrimoine national, a indiqué, à l'APS, Brahim Benabderrahmane, ajoutant qu'une étude portant élaboration d'un plan permanent de sauvegarde et de préservation du site sera lancée, dans les tous prochains jours, dans la perspective de sa mise en valeur. Une étude préliminaire, axée sur l'historique du tissu urbain à classer, l'analyses des différents styles architecturaux qui composent ce site, ainsi que la récolte de données historiques et documentaires inhérentes à ce dernier, avait été réalisée dans le cadre de la procédure de classification, a-t-il expliqué. Le plan permanent de sauvegarde de l'ancien centre ville de Médéa va permettre, selon ce responsable, de déterminer les futures actions à entreprendre sur le site, de façon a mieux le valoriser, d'une part, et le protéger contre toute forme d'atteinte susceptible de porter préjudice à ce patrimoine. La direction de la Culture va

opter, lors de la mise en œuvre de ce plan de sauvegarde, pour une démarche "*participative*", visant à associer, aussi bien le mouvement social, les notables, les chercheurs, que les élus et les différentes administrations techniques, dans l'exécution de chacune des étapes, a fait savoir le responsable. Le but de cette démarche est de proposer les meilleures idées, coordonner le travail sur le terrain, et situer le champ d'intervention de chaque partie, notamment quant à la nature des travaux à réaliser au niveau du site sauvegardé, et veiller à préserver le cachet particulier de patrimoine, a-t-il conclu.

Entrée en exploitation du téléphérique Bab El Oued-Z'ghara, à Alger

Le téléphérique Bab El Oued-Z'ghara (Alger), a été mis en service mercredi, en présence du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane et du Wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. Comportant trois (3) stations, cette nouvelle ligne relie en sept (7) minutes Bab El Oued à Zghara en passant par le quartier "*Village céleste*" pour un coût de 30 Da/voyage. Les horaires d'exploitation de cette ligne sont de 6:00 à 19:00, alors que pendant le mois de Ramadan et la période estivale, le service sera disponible de 6:00 jusqu'à 1:00 du matin. D'une longueur de 2.033 mètres (m), ce téléphérique fonctionne à une vitesse de 6 m par seconde. Il dispose de 66 cabines pouvant transporter jusqu'à dix passagers par cabine, soit une capacité de 2.400 passagers/heure. Cette ligne vient s'ajouter aux cinq (5) autres que compte la wilaya d'Alger: El Hamma-El Madania, Jardin d'Essai-Riadh El Feth, Palais de la culture-Oued Kniss, Notre Dame d'Afrique-Bologhine et Oued Koriche-Bouzaréah. Les téléphériques en Algérie sont exploités et gérés par l'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC) qui est une société mixte créée sur le principe 49/51% et regroupant la société Métro d'Alger (EMA) et l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), qui détiennent 51% du capital de l'entreprise, et le partenaire français POMA qui s'occupe des travaux de réalisation avec 49% du capital. Ce mode de transport est assuré par 13 téléphériques à travers le pays dans six (6) wilayas: Alger, Blida, Tizi-Ouzou, Annaba, Constantine et Tlemcen. Intervenant lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inauguration de cette ligne, M. Zaalane a rappelé que la composition géologique de la capitale avait nécessité de diversifier les modes de transport.

La Sûreté nationale met en avant l'importance de la sensibilisation au service du citoyen

L'Inspecteur général de la Sûreté nationale, le contrôleur de police Hachichi Mohamed Tahar a mis l'accent sur l'impératif de "*renforcer les rapports de la communication sécuritaire de proximité à travers des campagnes et des actions de sensibilisation servant le citoyen dans plusieurs domaines*", a indiqué avant-hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).
Lors d'une réunion d'orientation, tenue mercredi au non du Directeur général de la Sûreté nationale, avec les forces de Sûreté des wilayas de Relizane et de Tiaret, le contrôleur de police Hachichi a expliqué que ces rencontres visent à "*accompagner les efforts consentis par les forces de police sur le terrain à travers l'ensemble du territoire national afin de promouvoir la performance policière, et ce, en concrétisation des missions constitutionnelles de la DGSN pour la protection du pays et du citoyen et dans le respect des lois de la République*".
L'inspecteur général de la Sûreté nationale a transmis, lors de cette rencontre, "*un message de remerciements et de reconnaissance*" du DGSN, le colonel Mustapha El Habiri, à l'ensemble des forces de police "*pour les efforts consentis dans la protection du citoyen et des biens et la lutte contre toutes les formes de criminalité et d'atteinte à l'ordre public*".
Il a appelé l'ensemble des éléments de police à "*poursuivre leurs*

efforts au service du citoyen et du pays", donnant aux chefs des services opérationnels des instructions et des orientations pour la coordination et la consolidation des actions, avec l'ensemble des partenaires sécuritaires sur le terrain, afin de garantir la sécurité du citoyen et de ses biens dans le respect des principes des droits de l'Homme".

Dixit

ABDERRAZAK MAKRI :

"Nos adversaires sont les corrompus, les injustes et ceux qui ont échoué ; ceux qui n'ont ni honneur ni parole, qui se vendent et vendent leur pays pour leurs intérêts, fussent-ils proches de nous, dans notre parti, au sein de notre courant et même au sein de nos familles et nos tribus"

Un septuagénaire part traverser l'Atlantique en tonneau

Jean-Jacques Savin, ancien parachutiste, va tenter de traverser par la seule force des courants jusqu'aux Caraïbes en l'espace de trois mois. Espérons que son tonneau ne sera pas celui des Danaïdes.
Le Français Jean-Jacques Savin a entamé mercredi matin sa tentative de traversée de l'Atlantique en tonneau par la seule force des courants en quittant la petite île d'El Hierro, dans les Canaries, d'où il espère rallier les Caraïbes en trois mois, a-t-il annoncé par téléphone à l'AFP. "*J'ai un temps formidable avec une houle d'un mètre et je me déplace, à 2 ou 3 kilomètres-heure. Pour l'instant, ma capsule se comporte très, très bien et j'ai des vents favorables annoncés jusqu'à dimanche*", a indiqué ce sportif septuagénaire qui préparait sa tentative depuis des mois dans le petit chantier naval d'Arès, sur le bassin d'Arcachon (Gironde).
Trois mètres de long, 2,10 m de diamètre et un poids de 450 kilos à vide : son tonneau aux airs de capsule spatiale, avec sa forme oblongue et ses côtés biseautés, est construit en contre-plaqué époxy, procédé qui durcit la matière pour la faire résister à l'assaut des vagues, et accessoirement aux attaques éventuelles d'orques. À l'intérieur, sur 6 min 2 s d'espace de vie, un coin couchette, un coin cuisine, un bureau des cartes et un côté stockage. Au sol, un hublot pour voir les poissons.
L'ancien militaire parachutiste, qui a baroudé en Afrique où il a également travaillé comme pilote privé et conservateur de parc national, est déjà prêt pour la Saint-Sylvestre : "*J'ai emmené un petit sauternes et du foie gras.*" Avant d'embarquer, il avait aussi prévu du Saint-émilion pour fêter ses 72 ans, le 14 janvier.

REFOULEMENT DES RÉFUGIÉS ARABES, "MIGRANTS" OU "JIHADISTES"?

La grande polémique

Les personnes refoulées dernièrement aux frontières sud du pays, "ne sont pas des migrants", a affirmé, avant-hier à Alger, un responsable au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, qui qualifie d''erronés et de fallacieux" les éléments d'informations contenus dans des rapports diffusés sur ce sujet.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Des informations faisant état d'un refoulement par les autorités algériennes vers le Niger, de dizaines de personnes, en majorité des Syriens, ont été publiées par des médias et des sites internet en se basant sur des informations d'organisations de droits de l'Homme.

"*Il y a des éléments tout à fait erronés et fallacieux, et qui ne correspondent pas aux événements tels qu'ils se sont déroulés*", a déclaré à l'APS, Hassan Kacimi, directeur au ministère de l'Intérieur chargé du centre opérationnel du ministère et du dossier de la migration.

"*D'abord ils les ont présentés comme étant des migrants, alors qu'ils ne le sont pas. Pourquoi ne sont-ils pas des migrants ? Tout simplement ce sont des membres de l'armée syrienne libre, qui étaient à Alep*", précise le responsable, regrettant que certaines organisations de droits de l'Homme reprennent de fausses informations.

M Kacimi a réfuté aussi "*les accusations selon lesquelles les autorités algériennes auraient refusé à ces personnes qu'elles demandent l'asile*".

"*Ces djihadistes, quand ils sont arrivés en Turquie, si vraiment ils étaient menacés dans leur vie, pourquoi n'ont-ils pas demandé le droit d'asile en Turquie?*", s'est interrogé M. Kacimi, qui a noté que ces gens-là ont bénéficié de faux passeports, avant d'être transférés par avion vers le Soudan et ensuite vers la Mauritanie.

Le même responsable pose également une série d'interrogations : quel est le migrant qui peut se permettre le luxe de voyager par tant de capitales et de débourser plus de 200 millions de centimes, pour arriver aux frontières sud de l'Algérie ? Qui finance l'organisation, l'encadrement et la protection de ces djihadistes ? Il a relevé, dans ce sens, qu'à partir de la Mauritanie, "*ils rentrent vers le Nord du Mali sous une protection de groupes terroristes qui les ramènent vers Ain Khalil, pour les faire rentrer dans le territoire national par Timiaouine. Et il y a une deuxième route qui passe (par avion) du Soudan vers Bamako où il y a de fortes complicités locales où on les fait remonter vers Agadez où ils sont pris charge par des groupes armés pour les faire remonter vers les frontières algériennes*".

Se posant aussi des questions sur les financements de "*ces colonnes de djihadistes*", sur la partie qui leur accorde une protection, M. Kacimi regrette que tous ces éléments d'informations ne soient pas évoqués dans les communiqués de ces organisations.

Autre chose, a ajouté le même responsable, "*si c'était vraiment des migrants en détresse et qu'ils avaient besoin de la protection des autorités algériennes, pourquoi, quand ils sont arrivés aux frontières algériennes, ils ne se sont pas adressés aux autorités algériennes qu'ils ont évitées pour échapper au contrôle des autorités publiques*".

Il a souligné que ces personnes ont été interceptés "*en flagrant délit de franchissement illégal des frontières algériennes, et ils ont été installés dans le centre d'accueil de Tamanrasset où ont été confirmés leur origine et leur parcours*".

Le HCR, inquiet pour des migrants arabes -

De son côté, le Haut commissariat pour les réfugiés de l'ONU (HCR) s'est dit avant-hier, *"préoccupé"* par le sort d'une centaine de personnes originaires de pays arabes, "*portées disparues"* après avoir été emmenées par les autorités algériennes vers un secteur proche de la frontière avec le Niger.

"Le HCR est préoccupé par la sécurité des personnes vulnérables originaires de Syrie, du Yémen et de Palestine, qui seraient bloquées à la frontière avec le Niger", indique le HCR dans un communiqué.

Le groupe est composé d'"*environ 120 Syriens, Palestiniens et Yéménites*" qui avaient été "*détenus au centre de Tamanrasset dans le sud de l'Algérie, avant d'être conduits vers une zone proche du poste-frontière de (In Guezzam), le 26 décembre*", ajoute-t-on.

Cent personnes de ce groupe, qui ont été transportées vers la frontière, sont "*portées disparues"*. Vingt autres sont "*actuellement bloquées dans le désert*", près du poste-frontière de (In Guezzam).

Certaines personnes du groupe sont connues du HCR "*comme étant des réfugiés enregistrés*" qui ont fui la guerre et les persécutions "*ou qui ont signalé avoir tenté d'obtenir une protection internationale en Algérie*", selon le HCR. Le HCR a demandé aux autorités algériennes, de pouvoir accéder aux personnes bloquées à la frontière, "*répondre aux besoins humanitaires, à identifier les personnes qui ont besoin de protection internationale et à assurer leur sécurité"*, selon le communiqué.

L'agence onusienne a rappelé, que l'Algérie avait ouvert ses portes à environ 50.000 réfugiés syriens, et appelé les autorités à *"étendre cette hospitalité aux personnes qui en ont besoin"*.

R. R.

L'Algérie répond au Haut commissariat des réfugiés de l'ONU

Hassan Kacimi, directeur en charge de la migration au ministère de l'Intérieur, a répondu hier au Haut commissariat des réfugiés (HCR) de l'ONU qui a exprimé avant-hier, sa préoccupation concernant le sort d'une centaine de personnes originaires de pays arabes "*portées disparues*" , après avoir été emmenées par les autorités algériennes vers un secteur proche de la frontière avec le Niger. "Nous avons pris connaissance du communiqué du Bureau HCR d'Alger, interpellant les pouvoirs publics au sujet des migrants arabes, syriens et yéménites qui ont été éloignés du territoire national, en exécution de décisions de justice et de décisions administratives d'expulsion pour des considérations éminemment liées à des impératifs de sécurité nationale. Il est important de relever que nous n'avons jamais eu l'intention, avec cette institution, de porter les débats sur la voie publique et cela pour préserver le crédit et le prestige du HCR bureau Alger, malgré plusieurs irrégularités enregistrées dans la gestion de ce dossier par ce bureau. Maintenant que le sujet a été porté par cette instance à l'opinion publique internationale, nous reprochant d'avoir éloigné des réfugiés du territoire national, alors qu'ils étaient enregistrés au niveau de cette instance, tout en sollicitant les pouvoirs publics pour qu'ils reviennent sur les décisions prises à ce sujet. Compte tenu du sérieux et de la sensibilité de ce sujet, il est de notre devoir de formuler les précisions suivantes : 1/ Les missions d'une ONG s'arrêtent là où commence la sécurité de l'État; 2/ Les décisions d'enregistrement de demande de reconnaissance de la qualité de réfugié, effectuées de manière irrégulière, sont considérées comme non valides

2/ Pour assurer une bonne coordination dans la gestion de ce dossier, les pouvoirs publics ont demandé à plusieurs reprises au bureau du HCR Alger de respecter les procédures d'enregistrement, telles que prévues par la convention de Genève, sur les réfugiés, notamment l'examen des dossiers, pour l'attribution de la qualité de réfugié. 2/ Plusieurs réunions de coordination ont été faites avec cette instance pour lui rappeler ses obligations, notamment les attributions régaliennes des pouvoirs publics sur ce sujet. Il a été signifié à cette instance qu'elle ne doit plus continuer à enregistrer, seule, des dossiers de demande de la qualité de réfugié, sans l'avis préalable des pouvoirs publics, qui sont les seuls habilités à délivrer l'attestation de reconnaissance de la qualité de réfugié. 2/ Malgré tous ces rappels, le bureau HCR Alger continue de gérer ce dossier seul et d'enregistrer, de manière irrégulière, des demande de reconnaissance de la qualité de réfugié, sans tenir compte des attributions des pouvoirs publics. 3/ La convention de Genève sur les réfugiés a consacré un principe important d'ordre public, exigeant à tout migrant entré sur le territoire national de manière irrégulière de se présenter au poste de police des frontières le plus proche pour justifier une telle demande. Mais les migrants rentrés par Tamanrasset ou par Adrar, de manière irrégulière, n'ont jamais respecté ce principe d'ordre public devant permettre aux pouvoirs publics d'identifier l'identité des étrangers, rentrés illégalement sur le territoire national.

Les dossiers de ces personnes ont été malheureusement enregistrés par le bureau du HCR sans tenir compte de cette obligation prévue par la convention de Genève sur les réfugiés pour garantir la sécurité des États . 4/ Plusieurs rappels ont été faits au bureau HCR d'Alger pour lui demander de ne pas enregistrer de dossiers à leur niveau si cette procédure n'est pas respectée et que celle-ci est liée à notre sécurité nationale.

5/ Le bureau du HCR Alger continue toujours d'enregistrer des dossiers, dans le non-respect de ces procédure, et semble vouloir délibérément gérer ce dossier seul et de manière irrégulière. 6/ Il a été également demandé au HCR bureau Alger à plusieurs reprises d'éviter d'enregistrer des migrants économiques, pour ne pas transformer ce canal, en voie d'encouragement de la migration irrégulière dans notre pays . Plusieurs mendiant ou femmes de mœurs légères ont été retrouvées sur la voie publique avec le statut de réfugié, et cela constitue des manquements graves qui portent atteinte à l'ordre public. 7/ Pour des considérations d'ordre public, et conformément à la convention de Genève, les pouvoirs publics peuvent à tout moment procéder à des expulsions, même si la personne dispose de la qualité de réfugié, et sur cet aspect les pouvoirs publics seront intransigeants. 8/ Les décisions prises par les pouvoirs publics au sujet des migrants arabes ont été prises en exécution de décisions de justice et aucune partie, quel que soit son statut , ne peut interférer dans la mise en œuvre d'une décision de justice. 9/ Les décisions d'éloignement des migrants arabes, syriens et yéménites, venant de zones de combat, ont été prises à un haut niveau et qu'il est bien entendu inacceptable que des pressions soient encore faites à ce sujet, malgré tous les éléments d'information portés à la connaissance de l'opinion publique. 10/ De telles pressions, sous le couvert du dossier de la migration, prennent une forme sournoise de défense de prétendus droits humains, négligeant gravement les menaces létales qui pèsent sur notre pays. 11/ L'Algérie fait face à une migration massive, une migration de 28 nationalités africaines qui arrivent tous les jours en Algérie.

Cette migration sauvage n'est pas régulée, et elle doit évoluer vers l'arrivée sur le territoire national de milliers d'étrangers en situation irrégulière, de surcroît non identifiés, circulant dans la nature sans domicile fixe, et pouvant attenter à tout moment à notre sécurité nationale.

12/ Nous n'avons pas voulu jusqu'à présent ébruiter certaines pratiques irrégulières au sujet de la gestion de ce dossier. Mais la conjoncture nous impose de dire que d'autres informations, assez graves et préoccupantes, sont en notre possession, portant sur un trafic de grande envergure, portant sur la gestion du dossier des réfugiés, seront portées à la connaissance du public dès l'achèvement des procédures judiciaires en cours. Les décisions les plus appropriées seront prises , le moment venu, par les pouvoirs publics. L'État algérien ne fera aucune concession sur les exigences liées à notre sécurité nationale.

Nous confirmons que les migrants arabes ne sont plus sur le territoire national, et cela a été porté plusieurs fois à la connaissance du chef du bureau HCR d'Alger, mais celui-ci semble persister dans son attitude, refusant de croire les autorités algériennes, tirant ses informations de sources et de circuits informels qui ne servent pas le prestige et la renommée de cette association. Il y a des desseins inavoués pour exercer un forcing à Tamanrasset, dans le but de permettre à certaines parties non autorisées de s'installer de manière illicite, et par des subterfuges dangereux, en faisant sous-traiter certaines missions relevant du dossier de la migration par certaines associations locales, qui ont été surprises en flagrant délit d'accomplissement de certaines missions du HCR bureau Alger.

Ces migrants ont refusé de rejoindre le dispositif de l'OIM à 15 minutes des frontières algériennes. Ils ont préféré être pris en charge par des réseaux occultes, qui les ont déjà escortés aux frontières algériennes, lorsqu'ils ont franchi illégalement nos frontières du Sud.

Ils ont déjà traversé le Nord du Mali, passant par le désert du Tanezrouft, le plus dangereux au monde. Ils ont traversé le désert du Nord du Niger, le Ténéré, le plus difficile au monde, et vouloir encore reprendre la fable de leur égarement dans le désert est encore une autre désinformation qui ne tient pas la route.

Ils avaient la possibilité d'être rapatriés par voie aérienne et ils ont refusé, alors s'ils sont passés par le désert, c'est qu'ils ont une base logistique non déclarée, dans le Sahel, assez solide. L'avenir immédiat nous révélera des informations compromettantes à ce sujet.

Dès que nous avons lancé l'alerte du transit de ces combattants par la Turquie le 2/12/2018, un groupe de 12 personnes disposant de liens avec l'État islamistes a été arrêté dans la deuxième plus grande ville turque. Que se passe-t-il réellement derrière tous ces mouvements suspects aux frontières sud du pays" ?

TIZI-OUZOU

Distribution de 50 minibus pour le ramassage scolaire

Au total, 50 minibus destinés au ramassage scolaire ont été distribués jeudi à Tizi-Ouzou, au profit des communes de la wilaya lors d'une cérémonie organisée à la cité administrative.

D'une valeur de 330 millions DA, ces minibus sont acquis sur le compte de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL).

Ils s'ajoutent à 5 autres distribués, l'année écoulée (2018), par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Le wali Abdelhakim Chater, a souligné lors de cette cérémonie que la distribution de ces minibus vise, à "*améliorer les conditions de transport des élèves, et s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat pour améliorer le cadre et les conditions de vie des citoyens*". D'autre part, 5 banaliseurs destinés au traitement des déchets hospitaliers, d'une valeur totale de 56 millions DA, ont été également remis, lors de cette cérémonie, à des structures hospitalières locales, dont l'EPH d'Azazga, Tigzirt, Draa-El Mizan, Larbaa Nait Iraten et l'EPS Sbihi Tassadit de Tizi-Ouzou.

BATNA

Le directeur de la Santé de la wilaya limogé

Le directeur de la Santé, de la Population et de la Reforme hospitalière de la wilaya Batna, a été limogé, avant-hier, par les services de son ministère. En effet, le ministère de la Santé, de la Population et de la Reforme hospitalière a mis fin aux fonctions du directeur de la Santé de la wilaya de Batna, en raison des scandales qui ont secoué son secteur, à leur tête la multiplication des erreurs médicales.

R. N.

LE COÛT DU STADE DE TIZI OUZOU EST-IL TROP ÉLEVÉ ?

Le groupe ETRHB Haddad répond

Le coût du stade de Tizi-Ouzou a impressionné même les Suisses, qui l'ont trouvé trop élevé. Est-ce que c'est vraiment le cas ? Le groupe ETRHB Haddad, qui a obtenu la réalisation de ce stade en partenariat avec l'Espagnol FCC Construction, a répondu avant hier, à l'occasion de la Foire du sport, qui se tient à la Safex, aux Pins maritimes à Alger.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Chiffres à l'appui, il compare le coût des stades de Tizi-Ouzou, de la Juventus de Turin et de l'Allianz Arena du Bayern Munich, en réponse à la comparaison faite par le journal suisse, Le Matin.

Pour répondre aux critiques, le groupe privé de BTP fournit surtout des détails sur la consistance des travaux, de chaque stade, et donne l'essentiel des difficultés qui ont émaillé la réalisation de la future enceinte de la JSK.

Il précise d'abord, que le stade de Tizi-Ouzou fait partie d'un vaste complexe sportif, s'étalant sur 60 hectares et comprenant un stade de football de 50.000 places, un stade d'athlétisme de 6.500 places, un stade de réplique en gazon naturel et un parking de 3.600 places. Situé dans un terrain accidenté, la construction de ce stade a nécessité l'extraction de 1.800.000 m3 de déblais et la réalisation de 10 km de routes, selon la même source.

Le groupe ETRHB Haddad ajoute, que le stade de Tizi-Ouzou a englouti 220.000 m3 de béton et 40.000 tonnes d'acier, et que sa réalisation a connu, jusqu'à ajourd'hui, un retard de 1.240 jours, soit près de quatre années.

Pour expliquer cet énorme retard, le groupe privé avance plusieurs raisons: intempéries, départ du partenaire espagnol FCC Construction et son remplacement par le turc Mapa, difficultés d'approvisionnement du chantier en ciment et acier, l'adaptation de l'étude du stade aux normes FIFA, déplacement des réseaux d'électricité, les problèmes de paiement, les difficultés d'importation des matériaux nécessaires à la réalisation du stade, etc...

"*Le chantier a été lancé en mai 2010, mais entre-temps les nouvelles normes FIFA pour les stades ont été publiées. Il fallait donc arrêter le chantier, et adapter l'étude du stade de Tizi-Ouzou aux nouvelles normes de l'instance du football mondial. En réalité, les travaux ont démarré en juin 2011*", explique la direction de l'ETRHB Haddad, qui devait livrer le projet dans un délai de 30 mois.

Pour le coût du stade de Tizi-Ouzou, le groupe privé indique qu'il a "*été réévalué de 30% pour atteindre les 46 milliards de dinars, soit 328 millions d'euros, en précisant que son coût initial était de 228 millions d'euros*"

Pour le groupe ETRHB Haddad, il n'est pas juste de comparer l'Allianz Arena et le stade de la Juventus au stade de Tizi-Ouzou. "*L'Allianz Arena et le stade de la Juventus ne sont pas des complexes sportifs, contrairement au stade de Tizi-Ouzou*", remarque la direction du groupe.

Poursuivant sa comparaison, le groupe algérien précise que le stade Allianz Arena, dont la capacité est de 70.000 places, s'étale sur 171.000 m2 (contre 600.000 m2 pour celui de Tizi-Ouzou) et que sa réalisation a englouti 107.000 m3 de béton et 20.000 tonnes d'acier, pour un coût final de 340 millions d'euros. Il ajoute que le coût initial du stade de l'équipe cinq fois championne d'Europe, était de 270 millions d'euros, soit une réévaluation de 20%.

Pour le stade de la Juventus de Turin, le moins cher des deux enceintes, son coût final est de 155 millions d'euros, pour un coût initial de 105 millions d'euros, soit une réévaluation de 33%, selon la même source. Le stade de la Vieille Dame, qui est l'une grandes équipes d'Europe, s'étale sur une superficie de 180.000 m2. Sa réalisation a nécessité 40.000 m3 de béton et 6.000 tonnes d'acier. Sa capacité est de 40.000 places.

La polémique sur le coût du stade de Tizi-Ouzou a éclaté après les déclarations du ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab. Le 24 décembre, lors d'une visite sur le chantier, il a révélé que le nouveau stade de Tizi-Ouzuou a englouti la somme de 50 milliards de dinars.

Ce montant faramineux, dans un contexte de crise, a surpris, même en Suisse, un pays pourtant riche et habitué aux projets luxueux. Le Matin, journal basé à Lausanne, a évoqué en effet un "s*tade magnifique, mais hors de prix en Algérie*". Pour le prouver, le journal a comparé le coût du stade de Tizi-Ouzou, avec ceux des stades du Bayern Munich (346 millions d'euros) et de la Juventus de Turin (155 millions d'euros).

C. A.

DOUANES

Les modalités de circulation de marchandises, fixées par un décret

Les modalités de délivrance de l'autorisation de circulation de certaines marchandises, dans la zone terrestre du rayon des Douanes algériennes ont été fixées par un décret exécutif, publié dans le Journal officiel n° 72. Ce texte détermine les modalités d'application de l'article 220 du Code des douanes, et entre aussi dans le cadre de la lutte contre la contrebande.

Selon le décret, l'autorisation de circuler est un document établi par les services des Douanes ou de l'administration fiscale, pour accompagner la circulation de certaines marchandises dans la zone terrestre du rayon des Douanes, dont la forme et les conditions de délivrance sont définies par le code des douanes.

Dans son article 10, le texte précise que sont fixées par arrêté du ministre des Finances, les listes de marchandises qui ne peuvent circuler dans la zone terrestre du rayon des Douanes, sans être accompagnées de l'autorisation de circuler, ainsi que les tolérances en faveur de certaines marchandises soumises à cette autorisation.

La liste des marchandises peut être établie, en fonction des différentes régions du territoire douanier, avec identification des wilayas que couvre chaque région. L'autorisation de circuler doit accompagner les marchandises concernées, durant toute la durée du transport.

Le transporteur ayant des antécédents en matière de non respect de destination des marchandises, ne bénéficie plus d'autorisations de circuler, note le décret exécutif.

L'autorisation de circuler est délivrée au commerçant installé en dehors des wilayas frontalières terrestres et exerçant l'activité d'approvisionnement de ces wilayas, sous réserve d'y disposer de dépôt déclaré aux services compétents et dûment constaté.

Par ailleurs, le décret définit trois cas de dispense de l'autorisation de circulation de marchandises. Le premier cas concerne la circulation de marchandises réalisée à l'intérieur même des agglomérations du lieu d'enlèvement des marchandises, à l'exception des déplacements effectués dans les localités situées à proximité immédiate de la frontière terrestre, sachant que ces localités sont celles situées dans un rayon allant jusqu'a quinze (15) km à vol d'oiseau, à partir de la frontière terrestre, dont les listes sont fixées par arrêtés des walis territorialement compétents. Le deuxième cas de dispense est celui de la circulation des marchandises réalisée dans la zone terrestre du rayon des Douanes, située le long de la frontière maritime du territoire douanier et non mitoyenne à la frontière terrestre.

Sont aussi dispensées les marchandises dont les quantités n'excèdent pas les tolérances fixées par un arrêté.

Aussi, lorsque les marchandises soumises à l'autorisation de circuler sont transportées par les nomades, les quantités dispensées sont fixées au double des tolérances accordées aux autres transporteurs.

Le décret définit les nomades comme des "*personnes ne possédant, ni domicile, ni résidence fixe et dont le mode de vie comporte des déplacements continuels, et recensés en tant que tels*".

De surcroît, les entreprises de production établies dans la zone terrestre du rayon des Douanes et sollicitant un nombre consistant d'autorisations de circuler, peuvent solliciter auprès des chefs d'inspections divisionnaires des Douanes territorialement compétents, l'octroi d'un contingent global périodique qu'ils utilisent sous leur responsabilité.

R. N.

REPORT DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'énigme Makri

Makri par ci, Makri par là. Depuis des semaines le leader du Mouvement de la société pour la paix MSP), Abderazak Makri, est au-devant de la scène politique.

PAR KAMAL HAMED

Il est sous les feux des projecteurs. Il ne se passe pas un jour sans que son nom ne soit cité dans les médias. Occupant le haut de l'affiche sans interruption ces dernier temps, le bouillonnant président du mouvement islamiste suscite même des questionnements, à juste titre d'ailleurs, sur les véritables motifs qui le font tant courir. Qu'est ce qui fait, en effet, courir Makri ? Depuis le lancement de l'initiative politique de son parti relative à la nécessité de consacrer le consensus national quitte à reporter les élections présidentielles prévues au mois d'avril, Abderazak Makri déborde d'activisme. Un activisme qui, à l'évidence, ne lui attire pas que de la sympathie, loin s'en faut, car nombreuses sont les forces politiques qui se méfient des réelles motivations de ce déploiement tous azimuts ponctué par la rencontre de tout ce qui compte comme personnel politique du pays . Il vient ainsi de révéler qu'il a même rencontré Saïd Bouteflika, le frère et conseiller du président de la République. Dans un contexte politique marqué par les incertitudes qui pèsent sur la prochaine élection présidentielle et la flopée de scénarii qui va avec, les partis et les personnalités de l'opposition ont fait preuve de suspicion à l'égard de la démarche politique que défend bec et ongles, Makri et son parti. Certains sont allés jusqu'à les suspecter de servir d'alibi à la mise en exécution de quelques plans qu'auraient échafaudés le pouvoir. En somme, en proposant un Consensus national assorti d'un report des élections présidentielles, Makri jouerait au facilitateur et aiderait ainsi le pouvoir, à faire passer ses arguments auprès de la classe politique et, partant, de l'opinion publique nationale. Un raisonnement qui tient parfaitement la route ce d'autant qu'une autre initiative, presque similaire, à été proposée par le parti de TAJ de Amar Ghoul qui fait partie de l'alliance présidentielle. Makri a beau dire que l'initiative de son parti n'est en rien similaire au parti de TAJ, puisque il est question d'abord et surtout de la consécration de profondes réformes politiques qui constitueront alors le socle du consensus national voulu, il n'a pas réussi à convaincre grand monde. Mais malgré cela il s'en tient encore à l'option du report des élections présidentielles qui constituerait, selon lui, le seul salut pour éviter l'option d'un 5é mandat pour le président Bouteflika. Il vient en effet de le marteler une fois encore haut et fort et ce, au moment ou cette option semble de nouveau remise sur la table comme le laisse si bien entendre les propos de certains fidèles du chef de l'Etat, à l'exemple de Abdelmadjid Sidi Saïd, le secrétaire général de l'UGTA, ou encore Ali Haddad, le président du FCE.Son opposition àl'optio du 5é mandat lui a meme fait brandi la menace de boycotter le rendez-vous électoral du mois d'avril. Mais pour ce faire, il doit d'abord convaincre la plus haute autorité au sein du MSP, le Conseil consultatif en l'occurrence, seule instance habilitée à trancher sur cette question.

K. H.

COORDINATION SÉCURITAIRE EN LIBYE

"Un pas positif", selon Abdelkader Messahel

PAR RACIM NIDHAL

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a salué avant-hier les mesures prises récemment par les Libyens pour la coordination sécuritaire, soutenant que c'est un pas positif pour l'unification des institutions de l'Etat libyen. "*Les récentes mesures prises par les Libyens pour la coordination sécuritaire est un pas positif pour l'unification des institutions de l'Etat libyen*", a écrit M. Messahel, sur son compte twitter.

Cette réaction intervient au lendemain de l'annonce mardi par le ministre de l'Intérieur du gouvernement d'union nationale libyen (GNA), Fathi Bashagha, que le ministère libyen de l'Intérieur et les services de sécurité sont autorisés à coopérer avec leurs homologues de l'est du pays, dans l'objectif de renforcer la réconciliation inter-libyenne.

"Nous les encourageons à persévérer sur cette voie de dialogue, seule à même de permettre le retour de la stabilité en Libye", a soutenu le chef de la diplomatie algérienne. Cette coopération aura comme but principal de renforcer la réconciliation inter-libyenne, a affirmé Fathi Bashagha.

A travers cette mesure, le ministère tend à améliorer la situation sécuritaire dans le pays, en proie à une crise politico-sécuritaire depuis la chute de l'ancien régime de Maâmmar El-Gueddafi, en 2011.

Des officiers de police et des forces de sécurité venus de différentes régions du pays, se sont rencontrés samedi dernier à Benghazi (est) dans le but d'unifier leurs efforts en matière de sécurité. Beaucoup d'observateurs voient cette rencontre comme un pas significatif vers la réunification de l'Etat libyen.

Les efforts de la communauté internationale durant l'année 2018 pour le règlement de la crise libyenne ont permis d'entrevoir une issue pacifique à travers un processus politique inclusif, alors que des défis sécuritaires et économiques restent encore à relever et nécessitent une mobilisation accrue des différentes partes libyennes.

R. N.

FRANCE

Bagarre au consulat d'Algérie, à Bobigny

Deux personnes ont été blessées, le mercredi 2 janvier, lors d'une bagarre dans l'enceinte du consulat d'Algérie à Bobigny, a rapporté avant-hier jeudi le journal Le Parisien. "*À la suite d'une dispute dans la file d'attente, un ressortissant algérien a porté un coup de couteau de cuisine à un autre compatriote. Il s'est ensuite saisi d'une agrafeuse et il a asséné un coup au front d'un autre homme. Le guichetier en voulant les séparer a, à son tour, été molesté*", relate le journal français. Les deux victimes ont été hospitalisées. Leurs jours ne sont pas en danger. Le Parisien ne précise pas les raisons de la dispute. L'agresseur, qui avait pris la fuite en voiture, a été interpelé et placé en garde à vue.

R. N.

SOLDES/ ARNAQUE SUR LES TAUX DE RÉDUCTION…

Le ministère menace !

Moins de 15 jours avant le lancement officiel de la période des soldes (18 janvier), en cette période de bonnes affaires pour tous, il est une pratique qui n'a pas échappé aux services du ministère du Commerce : l'arnaque sur les taux de réduction. Une pratique qui prend de l'ampleur et qui fait perdre toute crédibilité aux soldes. Sur ce sujet, Besma Daoui, du ministère du Commerce n'a pas manqué de clarifier les choses. Notamment pour ce qui concerne le respect de la période réglementaire, ainsi que les taux de réductions. Ainsi, pour cette responsable, la période des soldes est délimitée dans le temps et elle se doit d'être impérativement respectée. De plus, elle ajoute qu'une disposition vient d'être arrêtée au niveau du département ministériel qu'elle représente. Le non-respect des taux de réduction pourrait désormais, conduire à la radiation et la fermeture pure et simple de l'établissement ou le commerce impliqué !

Dossier à fournir pour y participer

Pour participer aux soldes, le commerçant doit déposer une demande de participation avant l'entame de la période définie par la réglementation. Cette dernière doit être accompagnée d'une copie du registre du commerce du participant. Enfin, le commerçant est également tenu de fournir une liste nominative, ainsi que les quantités des produits sujets aux soldes.

R. N.

ROUGEOLE

Des cas sporadiques notifiés dans certaines wilayas

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a indiqué avant-hier, que des cas sporadiques de rougeole "*sont encore notifiés dans certaines wilayas*", insistant sur la nécessité de vacciner les enfants contre la rougeole, conformément au calendrier national de vaccination.

"*Toutes les mesures pour pallier à l'apparition de ces cas sporadiques ont été prises, dans le cadre du plan national de surveillance au cas par cas de la rougeole*", a rassuré le ministère dans un communiqué, rappelant, toutefois, que cette maladie "*peut entraîner de graves complications pouvant causer le décès chez les enfants non vaccinés et les adultes*".

Selon le ministère, la vaccination demeure "l*a seule protection*" contre la rougeole, soulignant l'importance d'atteindre "*un taux de couverture vaccinale d'au moins 95% chez les nourrissons pour éliminer la transmission*".

Pour ce faire, le ministère de la Santé insiste sur la nécessité de "*vacciner les enfants contre la rougeole conformément au calendrier national de vaccination, la 1ère prise de ROR à l'âge de 11 mois et la 2e à l'âge de 18 mois*".

SIDI BEL ABBÈS

Identification des deux terroristes abattus

Les deux terroristes abattus, le mercredi passé, par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) au cours d'une embuscade à Sidi Bel Abbès, ont été identifiés, a indiqué avant-hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"*Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération menée par un détachement de l'Armée nationale populaire dans la localité de Tfassour, wilaya de Sidi Belabes/2eRM, ayant permis d'éliminer deux (02) dangereux terroristes et de récupérer deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de minutions, il a été procédé, le 03 janvier 2019, à l'identification de ces criminels. Il s'agit de "Behilil Khalifa" alias "Khabbab" et "Nasri Houari" alias "Oussama", qui avaient rallié les groupes terroristes, respectivement, en 2008 et 2009*", précise la même source.

R. N.

MIDI LIBRE
N° 3583 | Ven. 4 - Sam. 5 janvier 2019

PESTE DES PETITS RUMINANTS

Les marchés informels qui menacent le bétail !

Malgré la décision de fermeture des marchés hebdomadaires de bétail pendant un mois et l'interdiction de toutes formes de déplacement du cheptel, l'informel prend toujours le dessus.

PAR RANIA NAILI

Les services vétérinaires du ministère de l'Agriculture semblent être impuissants, face à ce phénomène qui accentue les risques de pertes de moutons, menacés par la Peste des petits ruminants PPR, depuis quelques semaines en Algérie.
Plusieurs marchés de moutons improvisés ont vu le jour, comme ce fut le cas à Tiaret plus exactement à Takhemaret Hammadia, où les services concernés sont intervenus pour empêcher les éleveurs à recourir à cette pratique interdite.
D'autres anomalies ont été enregistrées par les services du ministère. Beaucoup d'éleveurs ont initialement refusé de déclarer les cas présumés de fièvre aphteuse, par crainte de la décision d'abattre leur bétail.
Les services vétérinaires ont enregistré de nombreuses pertes de moutons, faute de non-respect des instructions données par les vétérinaires. Tiaret, en particulier la daïra de Sougare, a été touchée par ce problème.

Près de 2.000 têtes décimées

Près de 2.000 têtes de bétail ovin ont été décimées par la peste des petits ruminants enregistrée dans plusieurs régions du pays et plus particulièrement à Djelfa.
La situation reste préoccupante pour les éleveurs d'autant plus que la fermeture des marchés à bestiaux ne suffit à elle seule, pour prévenir contre la propagation de cette maladie épizootique.
L'attente pour recevoir les quantités nécessaires de vaccin du cheptel semble longue pour les éleveurs en dépit de assurances données par les autorités que "*la situation est sous contrôle*" et qu'il n y a pas lieu de s'alarmer.
Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi en déplacement, avant-hier, dans la wilaya de Djelfa, a précisé qu'il "*sera mis à la disposition des éleveurs au cours de ce mois un vaccin spécial pour les maladies épizootiques ayant touché dernièrement cette richesse animale*", faisant état de l'enregistrement d'environ 2.000 têtes décimées en raison de ces foyers épizootiques.
Dans le même sillage, il a indiqué en outre qu'une "*quantité de vaccins a été fournie afin d'éradiquer le virus dans certaines wilayas*", ajoutant qu'une "*autre quantité sera fournie, au cours de ce mois, pour accomplir l'opération*".
"*Le gouvernement suit avec intérêt l'état d'avancement de cette épizootie, nous avons accéléré la mise en œuvre de plusieurs mesures*", a-t-il ajouté, affirmant que "*la situation est sous contrôle*".
En ce qui concerne l'indemnisation, M. Bouazghi a indiqué que "*dans de tels désastres, il y a une indemnisation à des degrés différents, selon l'âge du bétail. Quand les services vétérinaires constatent une perte, l'Etat soutiendra les éleveurs*", ajoutant que "*le complexe des viandes rouges à Hassi Bahbah, est prêt à acquérir auprès des éleveurs les têtes d'ovin dont les viandes sont saines à consommer*".

30.000 doses de vaccin, pour lutter contre la fièvre aphteuse

Un total de 30.000 doses de vaccin destinées à lutter contre la fièvre aphteuse, a été mobilisé dans la wilaya de Biskra, a indiqué avant-hier le directeur des services agricoles (DSA), Mohamed Bourahla.
Lors de sa rencontre avec des éleveurs et des vétérinaires de l'agriculture dans le cadre d'une réunion de coordination, le même responsable a souligné la nécessité de renforcer les efforts pour prévenir cette maladie à travers "*l'utilisation rationnelle et intelligente*" des vaccins actuellement disponibles, en attendant, a-t-il soutenu l'acquisition d'un nouveau quota de 100. 000 doses Le même responsable a précisé dans ce contexte que l'objectif de cette rencontre est de souligner "*les mécanismes adéquates dans la gestion des vaccins disponibles et de leur utilisation dans les régions, poches des foyers d'émergence de nouveaux cas de cette maladie, afin de réduire sa propagation et minimiser les pertes*".
M. Bourahla a invité les éleveurs à assurer "*un suivi au quotidien*" de leur bétail et d'appliquer à la lettre les directives d'isolation du cheptel malade, l'alerte en cas de suspicion de maladie, la dotation des certificats de santé animale nécessaire pour l'abattage du bétail notamment.
Des campagnes de vaccination et de prévention menées sur le terrain, destinées à lutter contre les diverses maladies pouvant affectées le patrimoine animal et encadrés par trente (30) médecins vétérinaires, se poursuivent à travers l'ensemble des communes de la wilaya, a fait savoir le même responsable.
La wilaya de Biskra dispose d'un patrimoine animal constitué de plus de 1,5 million de cheptel dont environ 1 million de têtes ovines. L'élevage est concentré dans la région Ouest de la wilaya, à l'instar des localités de Ras El Maad, Doucen, Ouled Djellal et Sidi Khaled ainsi que dans la zone Est à l'image des communes d'Ain Naga, de Zeribet El Oued et de Sidi Okba, selon les dernières statistiques établies par les services locaux de ce secteur.
Pas moins de 45 têtes ovines touchées par la fièvre aphteuse ont péri récemment dans la wilaya de Biskra, a-t-on rappelé, alors que d'autres cas suspectés, attendent les résultats des analyses.

Des mesures préventives pour éviter la fièvre aphteuse à Oran

Une mesure de fermeture momentanée du grand marché de bestiaux d'El Kerma, a été prise par le wali d'Oran, en plus d'une interdiction de regroupement du bétail pour éviter l'apparition et la propagation de la fièvre aphteuse, ont annoncé avant-hier, les services de la wilaya.
Après la propagation de la fièvre aphteuse qui a touché les cheptels ovins dans plusieurs régions du pays, le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a décidé la fermeture du marché principal de bétail d'El Kerma (Es-sénia), ainsi que l'interdiction de tout regroupement de bétail sur le territoire de la wilaya à partir du 2 janvier, pour une durée d'un mois.
Ces mesures qui visent à éviter l'apparition et la propagation de la fièvre aphteuse, excluent les animaux acheminés vers l'abattoir et dont les propriétaires disposent d'un certificat vétérinaire, tout en garantissant une surveillance rigoureuse sur les réseaux routiers, ajoute-t-on encore.
Contactée par l'APS, l'inspectrice vétérinaire générale de la wilaya d'Oran, Nabila Bencheikh, a indiqué que les services vétérinaires ont enregistré le décès d'une dizaine d'agneaux, au niveau de deux foyers, au Douar Boujemaa et à Sidi Chahmi. Ces bêtes présentaient des symptômes très proches de la fièvre aphteuse, a-t-on expliqué.
"*Des prélèvements de sang ont été effectués et envoyés au laboratoire de Mostaganem, pour déterminer la nature de la maladie*", a noté Mme Bencheikh.
Le SG de la Chambre d'agriculture d'Oran, Lahouari Zeddam, a indiqué, pour sa part, que des campagnes de sensibilisation seront organisées à partir de la semaine prochaine, au profit des éleveurs, pour leur expliquer les symptômes de cette maladie et les mesures à adopter en cas de son apparition.
La fièvre aphteuse est une maladie virale grave du bétail, hautement contagieuse, qui touche les bovins, les ovins, les caprins et d'autres artiodactyles.

R. N.

PROCHAINE RENTRÉE UNIVERSITAIRE

De nouvelles structures pédagogiques

De nouvelles structures pédagogiques viendront renforcer le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, au niveau de la wilaya d'Alger, à l'occasion de la prochaine rentrée universitaire, a révélé, avant-hier, le ministre du secteur, Tahar Hadjar. S'exprimant au terme d'une visite d'inspection du pôle universitaire, sis à la ville nouvelle de Sidi Abdellah, du projet de réalisation de 8.000 places pédagogiques à l'Université d'Alger 2, ainsi que du projet de réalisation de 4.000 lits à Bab Ezzouar, M. Hadjar a indiqué que son secteur, sera renforcé, à la prochaine rentrée universitaire, avec 14.000 places pédagogiques et 15.000 lits, soulignant à ce propos, que la réception de ces structures permettra d'"*amorcer une rentrée universitaire confortable à Alger*".- Rappelant que ces structures sont situées au niveau du pôle universitaire de la ville nouvelle de Sidi Abdellah, qui connaîtra la réception de 6.000 places pédagogiques sur un total de 20.000 places et 11.000 lits, relevant à cet égard, la possibilité d'inaugurer deux facultés sur un total des cinq (5) facultés qu'abrite ce pôle universitaire.
L'Université d'Alger 2 connaîtra, à son tour, la réception de 8.000 places pédagogiques avec la prochaine rentrée universitaire, en sus d'un bloc administratif et d'autres structures prochainement, a fait savoir le ministre. Inspectant le projet de réalisation de 4.000 lits à Bab Ezzouar, le ministre a fait état du parachèvement des structures dédiées à l'hébergement, les travaux de réalisation du restaurant central devant être parachevés vers fin avril prochain. A cette occasion, M. Hadjar a affirmé que ces projets, qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, visaient à "*garantir, aux étudiants, des conditions de scolarisation optimales*", soulignant l'impératif de "*parachever ces projets dans les délais impartis*".

R. N.

ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE

Objectif : développer le secteur

Le développement et la modernisation du secteur agricole relève de la politique de développement durable et nécessite une organisation rigoureuse et soutenue de ce secteur.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a mis en avant la nécessité d'assainir le foncier agricole en vue de développer et de moderniser le secteur dans cette wilaya steppique.

Le ministre a entamé sa visite de deux jours à Djelfa en se rendant à une exploitation agricole spécialisée dans l'élevage avicole dans la commune d'Aïn Oussara (100 km au nord de la wilaya), où il a suivi une exposition détaillée sur l'état du secteur agricole dans la wilaya, avant de relever : *"Nous ne pouvons pas développer et moderniser le secteur, tant que le foncier agricole n'a pas été assaini dans tous ses aspects pour le rendre au service du développement."*

"La surface exploitable dans cette wilaya qui dépasse 374 hectares fait de Djelfa parmi les quelques wilayas disposant d'une vaste superficie à vocation agricole qui peut être exploitée aux fins de la production agricole", a ajouté le ministre, rappelant que la superficie de production dans cette wilaya ne dépassait pas les 160 hectares, une superficie orientée en grande partie vers la céréaliculture qui dépend des précipitations saisonnières.

Pour parvenir à un assainissement du foncier agricole dans la wilaya et une exploitation des surfaces non-productives, le ministre a souligné que *"la responsabilité doit être assumée au niveau local, d'autant plus qu'au niveau central, nous encourageons et soutenons les autorités locales, lorsqu'il est question de la maîtrise du foncier agricole"*.

Et d'ajouter : *"Nous souhaitons que les autorités locales prennent au sérieux cet important dossier, d'autant que les programmes et tous les mécanismes existent déjà et sont mis en place pour puiser dans les textes juridiques et arrêtés interministériels et que les commissions de wilaya chargées de la régularisation du foncier agricole disposent de solutions à toutes les situations qu'elles peuvent rencontrer dans l'opération de régularisation."*

"On entend par régularisation, la conversion du droit de jouissance au droit de concession. Elle concerne également les agriculteurs exploitant des terres ou ayant bénéficié du droit de concession pour la création d'exploitations agricoles", a précisé le ministre.

Saluant les résultats réalisés par la wilaya de Djelfa dans différentes filières agricoles, à l'image des viandes rouges en occupant, en 2018, la première place au niveau national en termes de production, M. Bouazgui a réitéré l'intérêt accordé par son département à cette wilaya en vue d'élargir les périmètres irrigués pour atteindre 60.000 ha durant l'année en cours.

"Il s'agit là d'un défi qui contribuera au développement du secteur et fera de cette wilaya un modèle à suivre en la matière", a assuré le ministre.

A Guernini (90 km au nord de la wilaya), deuxième halte de sa visite à Djelfa, le ministre a écouté des explications détaillées sur la création de bassins laitiers et une usine pour la transformation de ce produit et ses dérivés, un projet devant assurer 153 millions de litres/an et produire, une fois cette usine achevée, près de 20.000 litres de lait de vache, d'autant qu'elle compte actuellement près de 180 têtes de bétail.

Par ailleurs, le ministre a constaté que le projet intégré pour l'élevage des vaches, sur une superficie de 2.000 ha, est très faible vu les perspectives de cet investissement dans la production des aliments, du lait et de la poudre du lait, saluant dans ce sens cet investissement qui s'inscrit dans le cadre des grands axes stratégiques pour parvenir à l'autosuffisance.

Le ministre poursuit sa visite dans la wilaya de Djelfa et présidera une rencontre avec les éleveurs dans la commune de Deldoul avant de visiter d'autres projets.

R. E.

ÉNERGIE

L'Opep doit reconduire la baisse de sa production au 2e semestre pour soutenir les prix

Les prix de pétrole pourraient rester au plus bas pour longtemps, en évoluant autour de 55 dollars le baril cette année si l'Opep ne maintient pas ses engagements de réduction de production pour toute l'année 2019, a indiqué un haut responsable de la banque d'affaires américaine, JP Morgan.

"Avant la réunion de l'Opep en décembre, JP Morgan avait déclaré que si l'Organisation n'allait pas réduire de plus de 1,2 million de barils/jour, et c'est ce qu'elle a fait pour le premier semestre et non pas pour l'ensemble de l'année, nous pourrons s'acheminer vers notre scénario de prix bas qui est de 55 dollars pour 2019 ", a déclaré Scott Darling chef du département Asie pacifique chez JP Morgan, cité par CNBC.

L'Opep aura besoin de reconduire au deuxième semestre la baisse de sa production pétrolière décidée en décembre pour faire décoller les prix, commente ce responsable chargé des investissements en gaz et pétrole dans l'Asie pacifique.

Selon Scott Darling, il existe actuellement autant de facteurs susceptibles de plomber les prix, citant en cela la faiblesse de la demande et les incertitudes pesant sur des membres de l'Opep quant au respect des engagements de réduction, y compris sur l'Arabie Saoudite, le plus grand producteur de l'Organisation.

Au cours des derniers mois, l'Arabie saoudite a augmenté sa production de plus d'un million de barils/jour. Désormais, le Royaume vise une réduction d'environ 900.000 barils qu'il compte opérer en deux mois seulement. Confronté à des difficultés économiques, Ryadh espère réaliser un gain sur l'appréciation des cours, pour combler son déficit budgétaire, selon plusieurs analystes.

Les cours ont enregistré l'année écoulée leur pire perte depuis 2015, le brent a perdu 20% de sa valeur, alors que le Light Sweet Crude, référence américaine du brut a terminé l'année en baisse de 25%. La volatilité des marchés boursiers, les facteurs géopolitiques et le ralentissement de la demande ont contribué au fort recul des prix.

Pour autant, Darling estime que les risques géopolitiques dans certains pays comme le Venezuela pourraient donner un coup de pouce aux prix en 2019. Les prix sont susceptibles d'être partiellement soutenus par les arrêts fréquents des infrastructures pétrolières vieillissantes, selon le même responsable.

R. E.

AIR ALGÉRIE

6,5 millions de passagers transportés en 2018

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a réalisé un chiffre record de 6,5 millions de passagers transportés durant l'année 2018, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

En outre, l'année 2018 a été marquée, notamment, par le renouvellement du label international de sécurité "IOSA" délivré par l'Association internationale du transport aérien, ainsi que par la finalisation du processus de certification ISO 22000-2005 pour l'activité de catering, précise la même source.

De même, l'année écoulée a été marquée par l'implémentation d'un nouveau système intégré de gestion des passagers et de fidélisation de la clientèle, l'extension du réseau par l'ouverture de quatre nouvelles lignes ainsi que par la mise en service du premier avion passagers converti en cargo (P2F). En outre, Air Algérie a également enregistré, durant l'année 2018, *"la mise en service de nombreux équipements de maintenance et d'essais destinés à atteindre une plus grande intégration, le non-recours à l'affrètement, une saison estivale réussie et le développement du Call-Center (capacités, paiement à distance)"*, souligne le communiqué. Pour la compagnie aérienne nationale, *"cela n'a été possible qu'avec le concours de tout le personnel de la compagnie, quels que soient leur poste, emploi et statut"*. *"Œuvrer à la réussite d'une entreprise comme la nôtre, c'est participer à une aventure collective exaltante qui doit être empreinte de relations professionnelles sereines"*, a estimé Air Algérie.

Dans ce sens, elle espère que l'année 2019 *"ne connaîtra pas les frictions sociales enregistrées en 2018"* qui ont amené la compagnie *"à prendre des décisions, certes difficiles et désagréables, mais au profit exclusif de l'intérêt général et de la clientèle"*, note-t-elle.

"Il nous importe aussi de souligner également que l'Etat actionnaire a appuyé la compagnie en autorisant le renouvellement partiel de sa flotte, en faisant droit, à sa demande, d'obtenir des compensations financières pour sujétions de service public en adéquation avec les coûts qu'elle supporte et en supprimant certains droits de douanes liés aux moyens aéronautiques", lit-on dans le communiqué.

R. E.

MEDEA

Création d'un pôle d'attraction industrielle à Boughezoul

Une attention particulière sera *« accordée »* au développement de la zone industrielle, située sur le site de la nouvelle ville de Boughezoul, en vue de *« la création d'un pôle d'attraction pour les investisseurs et les grands groupes industriels »* susceptible de contribuer à l'essor socio-économique des régions des hauts plateaux du sud, a déclaré, la semaine dernière, le wali de Médéa, à l'issue de sa visite sur le site. L'émergence de ce pole d'attraction constitue *« l'une des priorités des autorités locales, suite à la décision de transfert de la gestion du projet de la nouvelle ville de Boughezoul au profit des autorités de la wilaya de Médéa prise récemment par le gouvernement »,* a indiqué Abass Badaoui, en marge de l'inspection des travaux d'aménagement et de viabilisation du site de la nouvelle ville de Boughezoul.

Outre l'achèvement des travaux de viabilisation, qui restent à réaliser, les efforts des autorités locales *« vont se focaliser désormais sur la promotion de la zone industrielle intégrée au sein du site de la nouvelle ville de Boughezoul, de façon qu'elle puisse être prête à recevoir les projets d'investissement, déjà agréés ou à venir »,* a fait savoir le chef de l'exécutif. Une assiette foncière s'étendant sur une superficie de 135 hectares, entièrement viabilisée, sera mise à la disposition des investisseurs, désireux d'implanter leurs projets au niveau de cette zone industrielle, située à quelques kilomètres seulement de l'autoroute Nord-Sud, considérée comme la colonne vertébrale du réseau routier national. Dans le but de donner plus d'appoint à cette démarche, un travail de coordination sera mené avec les autorités de la wilaya de Djelfa afin de *« mettre en place un programme commun susceptible d'encourager l'installation des futurs investisseurs et d'optimiser cette assiette foncière, de manière à faire profiter les communes frontalières de cette wilaya de ce projet de pole d'attraction industriel »,* a souligné le wali.

SETIF

Conférence régionale sur la préparation de la prochaine rentrée scolaire

Les travaux de la première conférence régionale des wilayas de l'Est du pays en vue de la préparation de la prochaine rentrée scolaire ont été lancés au siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Sétif. Cette conférence de trois jours présidée par le secrétaire générale du ministère de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a rassemblé les directeurs centraux, les directeurs de l'éducation ainsi que les chefs des services de l'organisation pédagogique, de la programmation et du suivi de 17 wilayas dans l'Est du pays. S'exprimant au cours d'un point de presse, tenu avant le lancement des travaux de cette conférence, M. Belabed a déclaré que le ministère de tutelle a décidé d'organiser trois conférences régionales en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2019/2020. Le SG du ministère de l'Education nationale a précisé que l'organisation de ces rencontres vise à élaborer les plans organisationnels pédagogiques, ainsi que toutes les démarches nécessaires, mais aussi faire le point sur les données concernant les structures et l'encadrement afin de réussir la prochaine rentrée scolaire. M. Belabed a souligné que cette conférence, qui sera ponctuée par l'organisation d'ateliers dirigés par des chefs de services et des directeurs de l'éducation, sera clôturée par des recommandations.

APS

EL-OUED, FÊTE DE LA VILLE AUX MILLES COUPOLES

Expositions des produits du legs populaire à la 45e édition

Mises sur pied au titre de la 45e édition de la fête de la ville aux Milles coupoles dans la wilaya d'El-Oued, les expositions ont drainé grand nombre de visiteurs venus apprécier les divers produits du legs populaire.

PAR BOUZIANE MEHDI

Regroupant une trentaine d'exposants venus de différentes régions du pays, l'exposition régionale des produits d'artisanat a suscité un intérêt particulier des visiteurs issus des wilayas du pays et des pays limitrophes venus découvrir le savoir-faire artisanal, dont des produits de tissage traditionnel, effets vestimentaires pour hommes et femmes, des moyens reflétant les anciens modes de vie de certaines régions du pays, a indiqué l'APS, soulignant que le stand dédié aux ouvrages et publications de la ville d'El-Oued a constitué le fait saillant de cette manifestation qui accueille de nombreux visiteurs, chercheurs et de personnes concernées par les études archéologiques, en quête de connaissances sur les traditions et us des anciennes populations, notamment à travers les ouvrages historiques traitant la région de Souf.

Selon l'APS, au niveau du stand des arts plastiques, les visiteurs se sont intéressés aux œuvres exposées en dessin et des dialogues échangés avec les plasticiens, mettant en exergue à travers leurs tableaux des pans du legs culturel, folklorique, des deux régions de Souf et Righ, dont notamment la zorna, bendir et karkabou, intimement liés aux fêtes locales, en plus d'autres mettant en relief l'habit traditionnel de la Guendoura pour les hommes et El-Hawli pour les femmes. De nombreux visiteurs approchés par l'APS se sont félicités des expositions des différents produits mis en exergue lors de la fête de la ville aux milles coupoles, montrant l'authenticité de l'histoire de la région de Oued-Souf et d'autres régions du pays.

B. M.

ALGER, COMMERÇANTS DES VOUTES

Appel au règlement du litige avec la Régie foncière

Les commerçants des Voûtes d'Alger ont appelé le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, à intervenir pour mettre fin à ce qu'ils considèrent comme des *« dépassements »* de la Régie foncière de la ville d'Alger (RFVA), qui a procédé à la fermeture de certains de leurs locaux.

« Nous demandons l'intervention du wali d'Alger contre les dépassements de cet établissement public (sous tutelle de la wilaya d'Alger), notamment en ce qui concerne la fermeture abusive des voûtes sans aucune ordonnance judiciaire », à indiqué le représentant de ces commerçants, Benaoudia Bouziane, lors d'une conférence de presse, tenue au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). Ces commerçants, qui exerçaient dans ces voûtes depuis une cinquantaine d'années, réclament l'annulation du contrat actuel les liant à l'agence foncière qu'ils ont qualifié de *« précaire »* et *« non conforme »* au code du Commerce, selon les propos de leur délégué. Ils demandent son replacement par un contrat de location en bonne et due forme et définissant les droits et devoirs des deux parties.

« Un éventuel nouveau contrat devrait être basé sur le code de Commerce et le code de Procédure civile ainsi que sur une tarification d'un loyer raisonnable similaire aux tarifs pratiqués au niveau des autres commerces de la capitale », ont-ils proposé.

D'après les protestataires ayant intervenu leur de cette rencontre, le différend qui oppose les deux parties est lié essentiellement au coût du loyer et au contrat *« précaire »* que la Régie foncière veut leur imposer. Pour le premier point, ils considèrent que les tarifs appliqués actuellement sont *« exagérés »* par rapport à ceux définis par la loi de finances de 1999 qui régit toujours ces prix. *« Les tarifs sont fixés par la loi de finances à 55 DA le m2/ trimestre. Or, la Régie foncière nous impose une tarification de 238 DA le m2/mois »,* a affirmé leur porte-parole. Il a considéré à ce propos que cette augmentation ne repose sur aucun texte réglementaire, en arguant que les redevances d'occupation du domaine public sont calculées en principe sur la base d'un tarif fixé par un arrêté ou décret officiel publié au Journal officiel. Il a ajouté dans ce contexte qu'aucune loi de finances n'a changé ou modifié les prix des loyers des Voûtes d'Alger depuis 1999.

Pour le deuxième point, relatif à la convention les liant à la Régie foncière, M. Benaoudia a expliqué que *« cette convention stipule que les commerçants sont obligés d'obtempérer en évacuant les lieux si jamais la Régie foncière demande la restitution des voûtes et ce, sans aucune justification ni aucune indemnisation »*.

Pire, a-t-il ajouté, ce contrat comporte même un article qui stipule que *« le commerçant s'abstient et s'interdit d'avoir recours à la justice pour demander ses droits »*. Selon lui, *« en clair, la Régie se positionne au-dessus de la loi »*.

Un autre commerçant a dénoncé, lors de cette rencontre, *« l'opacité totale »* sur le devenir des voûtes du port d'Alger et des projets concernant la zone. *« Il existe, semble-t-il, un cahier des charges qui définit la vocation de cette zone. On en parle depuis 20 ans mais on n'a rien vu »*, a-t-il relevé en demandant à ce que ce cahier des charges soit porté à la connaissance des commerçants des voutes.

« Nous demandons à ce qu'il y ait plus de transparence dans l'attribution des voutes et le respect des décisions de justice concernant les litiges opposant les commerçants des voûtes à l'Agence foncière de la ville d'Alger », a-t-il réclamé. Selon lui, les voûtes du port d'Alger représentent un *« patrimoine architectural unique »* en Algérie. Construites de 1860 à 1866 par une société britannique, ces voûtes *« supportent deux principaux boulevards d'Alger et comportent 360 magasins et logements »*, a-t-il fait savoir. Actuellement, plus d'une cinquantaine de ces voûtes ont été fermées alors que d'autres ont été scellées après que leurs occupants en furent délogés, a-t-il ajouté. Il a tenu à préciser que ces voûtes étaient sous la tutelle de l'Entreprise portuaire d'Alger puis confiées à la Régie foncière de la ville d'Alger en 2008. Le transfert de ce patrimoine du domaine public maritime vers la wilaya, c'est-à-dire vers le domaine privé de l'Etat, devrait, selon lui, permettre à ces voûtes d'être régies par le code de commerce.

APS

MASCARA, EAU DE MER DESSALÉE DE LA MÉGA-STATION D'EL MACTÂA

Saison sans coupure d'eau potable

Pour la première fois, les habitants de la ville de Mascara ont connu cet été 2018 une saison sans coupure d'eau potable, grâce à la mise en service en juin dernier du réseau d'alimentation en eau de mer dessalée.

PAR BOUZIANE MEHDI

La population de Mascara bénéficie, depuis le début de l'été, et avant elle les habitants de 10 communes du nord de la wilaya, de l'eau de mer dessalée à partir de la méga-station d'El-Mactâa (Oran), en H/24 et une moyenne quotidienne de 12 heures, a indiqué le directeur de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya, Miloud Habi, déclarant que cette amélioration a été rendue possible à la faveur du projet d'alimentation de plusieurs communes de la wilaya en eau potable à partir de la méga-station d'El Mactâa, pour un investissement de 13,3 milliards DA.

Quatre communes du centre de la wilaya de Mascara, qui sont Froha, Tizi, Ghriss et El-Kort, ont, en effet, bénéficié, depuis un mois, de ce projet après leur raccordement au réseau pour que 15 communes soient alimentées quotidiennement avec un quota de 98 .000 m3 d'eau de mer dessalée.

Selon l'APS, au premier semestre de l'année 2019, il est prévu le raccordement de cinq autres communes, Aïn-Farès, El Bordj, Khalouiya, Matemor et Fraguig, au titre du programme de développement ordinaire et du programme d'urgence, décidé par le ministère des Ressources en eau en faveur de la wilaya.

Il est attendu que la quantité d'eau de mer dessalée, dont a bénéficié la wilaya de Mascara, augmente pour atteindre les 130.000 m3/jour, après la fin du premier semestre de 2019 et le raccordement des communes de Zahana, El Gâada et Chorfa, à l'extrême ouest de la wilaya, au réseau à partir de la commune d'Oued Tlelat (ouest d'Oran), selon le directeur de l'unité locale de l'ADE, qui a précisé que ce projet a nécessité une enveloppe de l'ordre d'un milliard DA.

Quant au directeur de wilaya des ressources en eau, Fethi Ougar, il a souligné que les travaux du couloir de la ville de Mascara et ceux de Bouhenni, au titre du projet d'alimentation en eau de mer dessalée, ont été achevés, affirmant qu'un réservoir de 15.000 m3 a été réalisé à Mohamadia et un autre de 6.000 m3 à El-Ghomri.

Actuellement, les efforts sont axés sur l'achèvement des travaux de deux autres réservoirs d'une capacité de stockage 30.000 m3 à Mascara, dont le taux d'avancement des chantiers est de l'ordre de 25 %, a fait savoir l'APS que ces deux ouvrages devront sécuriser les besoins de la ville de Mascara durant 48 heures en cas de panne du réseau.

Au titre du même projet, les travaux du couloir de la région de Sig, sont, par ailleurs, achevés. Il est question de livrer, avant la fin de l'année en cours, un réservoir de 6.000 m3 à Ras Aïn Amirouche, un autre de 15.000 m3 à Sig, durant le premier semestre de 2019. Un taux d'avancement des travaux de l'ordre de 71 % est enregistré actuellement.

Le directeur de wilaya des ressources en eau a fait savoir que 500.000 habitants sur une population totale de 940.000 âmes que compte la wilaya sont alimentés en eau de mer dessalée, ajoutant que les quantités d'eau mobilisées s'ajoutent à celles provenant des eaux souterraines et permettent ainsi d'orienter les réserves des nappes phréatiques et superficielles vers les communes non encore raccordées au réseau de distribution d'eau de mer dessalée, qui sont Bouhanifia, Hacine et El-Guetna.

L'alimentation en eau de mer dessalée de plusieurs communes du nord de la wilaya a permis de mettre deux nappes phréatiques d'El-Ghortmi et d'Oggaz en situation de repos pour leur remplissage, a affirmé l'APS, soulignant qu'une grande quantité des eaux stockées dans les barrages sont dirigées vers les deux périmètres irrigués de Habra et Sig, connus à l'échelle nationale pour leurs cultures d'agrumes et d'olives.

B. M.

ORAN, NOUVELLE FACULTÉ DE MÉDECINE

Réception le 31 janvier 2019

La nouvelle faculté de médecine d'Oran, d'une capacité de plus de 10.000 places pédagogiques, *« sera réceptionnée le 31 janvier en cours »*, a annoncé le wali, Mouloud Cherifi, lors d'une visite sur site. Le chantier a été totalement terminé et seuls les travaux d'aménagement de la voie d'accès à la faculté, notamment les trottoirs et l'éclairage public, sont en voie d'achèvement, ont assuré les responsables du projet, lancé en 2013 pour un coût global de près de 4 milliards DA.

La nouvelle faculté de médecine d'Oran s'étale sur une superficie de 20 hectares à Haï Sabah (Oran-Est), non loin de l'EHU 1er-Novembre.

D'une capacité de 10.000 places pédagogiques, le site comprend sept amphithéâtres et plus de 50 laboratoires des différentes spécialités médicales, ainsi qu'un auditorium de plus de 500 places.

La faculté de médecine, le nouveau centre pour les grands brûlés et l'Institut d'oncologie, ainsi que l'EHU, situés dans le même périmètre, constitueront le nouveau pôle médical d'Oran.

Concernant les préparatifs des Jeux méditerranéens de 2021, le wali a donné le coup d'envoi de trois projets. Le premier projet, qui s'étale sur 15 km, concerne l'aménagement urbain du périmètre immédiat des sites dédiés aux Jeux Méditerranéens, au niveau de Belgaïd, notamment la réfection des routes et des différents réseaux, l'aménagement des carrefours et des espaces verts.

Le tracé comprendra une piste cyclable, la première du genre à l'échelle nationale, des aménagements au niveau des boulevards Millenium et Belgaïd, la réfection de la signalisation routière et lumineuse, ainsi que l'embellissement du périmètre par des espaces verts et la plantation d'arbres.

Le projet nécessitera 2,58 milliards DA, dont une première tranche d'un milliard DA a été déjà dégagée. Le chantier sera livré dans un délai de 18 mois.

Par ailleurs, trois autres projets ont été lancés au niveau de la pêcherie d'Oran. Le premier concerne l'aménagement de l'esplanade de la pêcherie, sur une superficie de 2.100 m2. Les travaux devront s'étaler sur quatre mois pour une enveloppe de 22 millions DA.

Non loin de l'esplanade, qui comprendra des promenades et d'autres commodités, une route menant au fort de Santa Cruz sera réalisée dans un délai de cinq mois pour un coût de 98 millions DA.

Sur le même site également, un projet d'aménagement du Talus Pentu a été lancé et comprendra des espaces verts et de détente ainsi qu'une promenade.

« Ces projets entrent dans le cadre des préparatifs des Jeux méditerranéens de 2021 et concernent des travaux d'embellissement d'Oran afin de la rendre plus attractive », a indiqué le wali lors d'un point de presse, ajoutant que ces projets ont pu être lancés avec plus de 3 milliards de DA dégagés à cet effet.

Le responsable a souligné que *« le site de la pêcherie, à la fin des travaux et avec celui de la Marina d'Oran, deviendra une véritable attraction touristique intégrée »*.

Ces projets seront réalisés selon les normes de qualité supérieures et internationales, avec toutes les techniques modernes *« afin de donner à Oran le véritable visage qui lui sied, une ville méditerranéenne digne de ce nom »*, a-t-il indiqué, assurant que l'ouverture de tous ces projets se fera au début de la prochaine saison estivale.

APS

SOUK AHRAS

Placement de 4.799 demandeurs d'emploi depuis début 2018

Au total, 4.799 placements de demandeurs d'emploi ont été réalisés entre les mois de janvier et novembre de l'année en cours dans le cadre des divers dispositifs relevant de l'agence de wilaya de l'emploi (AWEM) de Souk-Ahras, a indiqué, mardi dernier, son directeur, Abderrezak Mazouz. Ces placements ont trait à 3.296 emplois créés dans le cadre du système classique, 1.255 générés par le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) ainsi que 248 autres inscrits au titre des contrats de travail aidé (CTA), a précisé, à l'APS, le même responsable.

Selon M. Mazouz, le nombre de placements réalisés durant cette période a connu une hausse *« remarquable »* par rapport à l'année précédente, en raison des programmes de développement des régions frontalières, affectés au bénéfice de cette wilaya, où 818 postes de travail ont été réservés aux cinq communes frontalières à savoir Haddada, Khedara, Ouled Moumene, Sidi Fredj et Aïn Zana.

L'initiative, a souligné la même source, avait pour but de soutenir la main d'œuvre qualifiée et améliorer la qualité du service public au sein des entreprises, tout en contribuant à fournir des emplois aux jeunes résidant au niveau du littoral frontalier, conformément aux instructions du ministère de tutelle.

Par ailleurs, un quota de 573 postes de travail, sur le nombre global, a été accordé aux collectivités locales afin de renforcer le personnel des cantines scolaires des écoles primaires et offrir des repas chauds à travers les 26 communes de la wilaya, a ajouté le même responsable.

Il a précisé, à ce propos, que la répartition de ces postes a été effectuée lundi dernier en fonction des besoins exprimés par les assemblées populaires communales (APC), ce qui permettra, selon lui, d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves concernés.

Aussi, en vue de la concrétisation du programme et des prévisions de l'Awem à travers le placement de 5.000 demandeurs d'emploi au titre de l'année en cours, 200 autres personnes seront-ils embauchés avant la fin du mois de décembre 2018, a fait remarquer M. Mazouz.

Ce même responsable a également rappelé que le siège de l'Awem de Souk-Ahras a abrité, au début de ce mois, des journées d'information sur l'entrepreneuriat à destination des jeunes, organisées avec la collaboration de divers dispositifs d'aide à l'emploi, de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels et la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas).

Ces journées ont été axées essentiellement sur l'explication des mécanismes de création de micro-entreprises, les procédures suivies et les facilitations offertes aux entreprises créées, notamment dans les secteurs dynamiques, à l'instar de l'agriculture, le tourisme et les industries de transformation alimentaire, a-t-il détaillé.

« L'organisation de ces journées vise à diversifier l'économie locale et fournir des offres d'emploi destinées à la résorption du chômage touchant particulièrement les diplômés universitaires et du secteur de la formation professionnelle », a affirmé cette même source.

Il a fait état, en outre, de l'ouverture des spécialités et des filières professionnelles dans les centres de formation, en coordination avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, et ce, en prévision de la réalisation du complexe de transformation du phosphate à Oued Kebrit, dont le lancement des travaux est prévu durant le premier trimestre de l'année 2019.

APS

LIBYE

La coopération sécuritaire pour le renforcement de la stabilité

Le gouvernement libyen a appelé à davantage de soutien international afin de mieux former le personnel de sécurité, tout en autorisant les services de sécurité libyens à coopérer avec leurs homologues de l'est du pays pour améliorer la situation sécuritaire et renforcer la stabilité.

Cette coopération aura comme but principal de renforcer la réconciliation inter-libyenne, a affirmé le ministre de l'Intérieur du Gouvernement d'union nationale (GNA), Fathi Bashagha.
A travers cette mesure, le ministère tend à améliorer la situation sécuritaire dans le pays, en proie à une crise politico-sécuritaire depuis la chute de l'ancien régime de Maâmmar El-Gueddafi en 2011.
"*Le ministre de l'intérieur a accordé la permission à tous les départements et services de sécurité du ministère de contacter officiellement leurs homologues orientaux*."
Des officiers de police et des forces de sécurité venus de différentes régions du pays se sont rencontrés samedi dernier à Benghazi (Est) dans le but d'unifier leurs efforts en matière de sécurité. Beaucoup d'observateurs voient cette rencontre comme un pas significatif vers la réunification de l'Etat libyen.
Les efforts de la communauté internationale durant l'année 2018 pour le règlement de la crise libyenne ont permis d'entrevoir une issue pacifique à travers un processus politique inclusif, alors que des défis sécuritaires et économiques restent encore à relever et nécessitent une mobilisation accrue des différentes parties libyennes.

En effet, les membres de la communauté internationale ont multiplié les initiatives durant l'année 2018 pour faire sortir la Libye d'une crise complexe et multidimensionnelle. Les démarches entreprises, dans ce cadre, devront permettre notamment d'aboutir à l'organisation des élections au printemps 2019, à l'édification des structures de l'Etat, à l'unification des rangs de l'Armée nationale libyenne et à la dissolution des milices ainsi que les autres groupes armés, sans oublier la mise en marche de l'appareil économique.
Toutefois, après six ans d'efforts internationaux, la Libye n'est pas encore parvenue à instaurer une autorité centrale à même d'être le garant de la stabilité et l'unique interlocuteur vis-à-vis la communauté internationale.

Un double scrutin législatif et présidentiel avant la fin du premier semestre 2019

Les service de sécurité libyens peinent à améliorer la situation sécuritaire dans le pays, qui souffre d'une recrudescence des violences et de divisions politiques depuis la chute de l'ancien régime en 2011.
Deux autorités rivales se disputent le pouvoir en Libye. Il s'agit du GNA, reconnu par la communauté internationale, dirigé par Fayez Sarraj, qui siège à Tripoli, et le parlement de Tobrouk, dans l'est du pays, dirigé par Aguila Salah Issa et soutenu par l'Armée commandée par Khalifa Haftar, mais dont le mandat a expiré.
Une situation qui n'a pas pour autant empêché la communauté internationale a lancer plusieurs initiatives en vue de réunir les parties libyennes, alors que les pays voisins et leurs partenaires européens ont organisé deux conférences internationales. La première s'était déroulée à Paris le 29 mai dernier, alors que la deuxième, organisée à l'initiative de l'Italie, avait eu lieu à Palerme les 12 et 13 novembre dernier.
S'inscrivant dans le cadre de la Feuille de route tracée par le Représentant spécial du secrétaire général de l'Onu pour la Libye, Ghassan Salamé, cette voie de règlement du conflit tant attendue s'articule autour de la mise en place d'un cadre constitutionnel et l'organisation d'un double scrutin législatif et présidentiel avant la fin du premier semestre 2019.
Dans le registre de la sécurité, le ministre de l'Intérieur libyen a tenu une rencontre avec le chargé d'affaires de l'ambassade britannique en Libye, Andrew Allen. Les deux responsables se sont réunis mercredi à Tripoli, la capitale libyenne, où ils ont discuté de leur coopération en matière de sécurité.
Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, M. Bashagha a souligné l'importance du soutien logistique et sécuritaire apporté par le Royaume-Uni au gouvernement libyen, ainsi que la nécessité de mettre en place un "*soutien international direct à travers la formation du personnel de sécurité et une consolidation des capacités du ministère*".
Le diplomate britannique a, quant à lui, réaffirmé la détermination du Royaume-Uni à soutenir le gouvernement libyen sur les plans politique et économique, ainsi qu'à travailler à résoudre tous les problèmes de la région, notamment en Libye.

FRANCE

Après les Gilets jaunes, les Stylos rouges en colère projettent des actions

Les Stylos rouges, un mouvement regroupant plus de 40.000 personnes travaillant dans l'enseignement, emboîtent le pas aux Gilets jaunes pour des revendications socio-économiques et un besoin de considération.
Se sentant les "*oubliés*" de la crise sociale que travers la France depuis quelques mois, les enseignants et professeurs du primaire et du secondaire ont décidé de créer leur mouvement à travers les réseaux sociaux pour pallier à l'inaudibilité de leurs syndicats.
Lancé le 12 décembre dernier, le mouvement a recueilli à la date du 2 janvier plus de 45.000 adhérents, même s'il n'est pas encore organisé. C'est le deuxième mouvement social en France qui est né hors syndicats. A travers Facebook, le groupe reste fermé et toute demande d'intégrer le mouvement doit être validée.
Un chapelet de revendications sont portés par ce mouvement, se disant apolitique, qui ne se contente pas de rester dans le monde virtuel en projetant des actions sur le terrain dès la rentrée après les vacances d'hiver. Mais ils doivent, ont-ils annoncé, définir leur mode d'action.
Il faut rappeler qu'à travers le tag Pasdevague, il y a deux mois, les professeurs avaient dénoncé le silence du ministère de l'Education nationale face aux violences dans les écoles. Parmi leurs doléances, ils revendiquent le dégel du point d'indice des salaires correspondant aux heures de travail et moins d'élèves par classe et de contrats précaires.
"*Pour l'instant, nous listons nos revendications et nous allons nous mettre d'accord sur les événements à mettre en place par département, parce que toute la France est concernée par ce mouvement*", lit-on sur leur mur, indiquant qu'ils vont soutenir les lycéens et les étudiants dans leur combat contre les dernières réformes du bac et de Parcoursup. "*Le temps de l'action est maintenant venu. Après les Gilets jaunes et les lycéens, les Stylos rouges ont décidé de suivre le mouvement et reconquérir certains droits*", ont-ils ajouté. Ils réclament du gouvernement une revalorisation de leur métier "*tant mis à mal*", une "*vraie bienveillance*" de l'Etat pour ses élèves en améliorant leurs conditions d'apprentissage, soulignant qu'il est temps que l'Etat prenne soin de ses enseignants.
Ce mouvement est venu grossir les rangs de la contestation sociale, même si, en apparence, le mouvement des Gilets jaunes donne l'impression d'un affaiblissement après presque deux mois de mobilisation.
Il vient également à quelques jours de la "*Lettre aux Français*" que le président Emmanuel Macron a l'intention de la diffuser à travers la presse et les réseaux sociaux pour expliquer son initiative de lancer au courant du premier trimestre le "*grand débat national*".
Sous la tension du mouvement des Gilets jaunes, le président Macron a du ajuster sa politique en matière sociale sans pour autant changer de cap dans son programme de réformes, ce qui lui a valu d'ailleurs une chute vertigineuse de sa popularité.

R. I. / Agences

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE ONU

5 nouveaux pays prennent leurs fonctions comme membres non permanents

La Belgique, la République dominicaine, l'Allemagne, l'Indonésie et l'Afrique du Sud ont pris, mercredi, leurs fonctions en tant que membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations unies.
Ils occuperont cette position pendant deux ans, tandis que la Bolivie, l'Ethiopie, le Kazakhstan, les Pays-Bas et la Suède viennent de quitter le Conseil de sécurité.
Le Conseil de sécurité est le seul organe des Nations unies ayant le pouvoir de prendre des décisions, d'imposer des sanctions et d'autoriser l'usage de la force.Il comporte quinze membres, dont cinq membres permanents — Royaume-Uni, Chine, France, Russie et Etats-Unis — et dix membres non permanents, qui sont élus par l'Assemblée générale de l'Onu pour un mandat de deux ans.

R. I. / Agences

MIDI SPORTS

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

Atal et Mahrez dans l'équipe-type africaine

Page 13

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

PAC-MCA, derby algérois palpitant

Les regards des puristes seront braqués aujourd'hui vers le stade Omar Hamadi à Bologhine qui abritera un derby algérois palpitant en indécis entre le Paradou AC et le MC Alger, comptant pour la 16e journée de championnat national de Ligue 1 Mobilis.

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF

Le CS Constantine va recruter deux attaquants étrangers

SPORTS

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

PAC-MCA, derby algérois palpitant

Les regards des puristes seront braqués aujourd'hui vers le stade Omar-Hamadi, à Bologhine, qui abritera un derby algérois palpitant et indécis entre le Paradou AC et le MC Alger, comptant pour la 16e journée du Championnat national de Ligue 1 Mobilis.

PAR MOURAD SALHI

Le rendez-vous de Soustara s'annonce très disputé entre deux formations qui se trouvent au ventre mou du tableau. Une seule unité sépare ces deux formations algéroises. Ce qui rendra certainement les débats palpitants entre ces deux formations qui développent un beau football. Entre l'expérience du Doyen et le talent de l'Académie, les puristes de la balle ronde devraient assister à un beau duel sur tous les plans. Ces deux clubs, qui restent sur des qualifications au prochain tour de la Coupe d'Algérie, ont certainement le vent en poupe en ce moment.

Le Mouloudia d'Alger, qui mise également sur le titre de championnat, se présentera aujourd'hui du côté de Soustara avec l'intention de réussir l'entame de la phase retour, ce qui va lui permettre de se rapprocher davantage du peloton de la tête et poursuivre la suite du parcours en toute sérénité.

L'entraîneur Adel Amrouche, qui avait indiqué déjà que son objectif consiste à terminer à la deuxième place, exige les trois points de la victoire contre le PAC, avant de recevoir par la suite le DRB Tadjenanet, un club qui lutte encore cette saison pour sa survie parmi l'élite.

Le Mouloudia, qui a réussi à inscrire six buts en deux matchs de Coupe d'Algérie, aura à cœur de confirmer cette efficacité en championnat. Avec le renforcement de l'effectif par un joueur de qualité, à savoir Lamara, le vieux club de la capitale pourra faire mieux que la phase aller.

"*Chaque compétition a ses spécificités. Le Championnat est un ensemble de matchs qui ne se ressemblent pas. Nous sommes prêts pour toutes les échéances. Après la Coupe, nous sommes déjà dans l'ambiance du championnat. Le premier match de la phase retour face au Paradou AC est un derby qui ne sera pas aussi facile, comme certains le disent. Nous allons prendre très au sérieux cet adversaire qui développe un beau football*", a indiqué le technicien mouloudéen Amrouche.

Le Paradou, qui devrait "*bénéficier*" de l'avantage du terrain, est attendu à sortir le grand jeu pour gagner ce match et continuer sa belle remontée au classement. L'entraîneur portugais de l'académie du Paradou AC, Francisco Alexandre Chaló, avoue qu'il possède un groupe qui peut rivaliser avec n'importe quelle autre équipe du Championnat.

"*Le Mouloudia ou un autre club, notre objectif ne change pas. Nous essayons à chaque fois de se faire plaisir sur le terrain, mais la victoire reste notre principal mot d'ordre. A domicile ou à l'extérieur, nous visons toujours les trois points. Tout le monde est prêt pour ce derby*", a indiqué, de son côté, Francisco Chaló.

La commission d'arbitrage de la Fédération algérienne de football (FAF) a désigné Bekouassa pour diriger ce derby. Ce dernier sera épaulé dans sa mission par Gourari et Brahim, alors que le quatrième arbitre aura pour nom Bouslimani. Le coup d'envoi de cette rencontre aura lieu à partir de 17h45.

M. S.

LIGUE 1/MCO

Course contre la montre pour épurer les dettes du club

Le président du MC Oran, Ahmed Belhadj, a entamé l'opération d'épuration des dettes du club vis-à-vis d'anciens joueurs et entraîneurs pour lever l'interdiction de recrutement frappant actuellement cette formation de Ligue 1 Mobilis, a-t-on appris, jeudi, de la direction de cette dernière.

Le montant global des dettes fixé par la Chambre de résolution des litiges (CRL), à laquelle ont recouru les plaignants, est de l'ordre de 44 millions DA, souligne-t-on.

Cependant, l'opération n'est qu'à ses débuts, ce qui voudrait dire que les deux premières recrues hivernales du vieux club de la capitale de l'Ouest du pays, en l'occurrence les défenseurs Abderrahmane Mohamedi (ex-USM Blida) et l'Ivoirien Vivien Assie (ex-USM Alger), n'auront pas de sitôt leurs nouvelles licences, selon la même source.

Le président Belhadj, qui devra, entre-temps, se désister de la quote-part de son club des droits de retransmission télé, table sur le règlement définitif de ce dossier avant mardi prochain qui coïncide avec un match difficile contre la JS Saoura pour le compte de la 17e journée du championnat, indique-t-on encore.

Par ailleurs, l'entraîneur du MCO, Omar Belatoui, a donné son aval pour le recrutement de l'attaquant camerounais Landry Ntankeu Tchatchet, mis à l'essai lors du match amical contre l'USM Blida (2-1), lundi dernier au stade Ahmed-Zabana à Oran.

Selon Belatoui, dans une déclaration à l'APS, "*le dernier mot revient, toutefois, au président Belhadj habilité à trancher ce dossier*".

Le MCO est en train de connaître un mercato hivernal mouvementé avec le départ de pas moins de six joueurs : Bouazza, Hamar, Bouchar, Bellal, Yettou et le Malien Dosse.

L'équipe, qui a terminé à la 9e place la phase aller, devançant de trois unités seulement le 14e et 3e relégable, l'USM Bel-Abbès, affrontera vendredi au stade de Magra le CA Bordj Bou-Arréridj à huis clos dans le cadre de la 16e journée du championnat.

Pour cette rencontre, l'entraîneur Belatoui a dû faire appel à quelques joueurs de l'équipe des réserves pour pallier les départs des six joueurs précités.

APS

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

Atal et Mahrez dans l'équipe-type africaine

Deux internationaux algériens ; Youcef Atal et Riyad Mahrez, font parties du onze type africain de l'année 2018 réalisé par le magazine, France Football. Une nouvelle consécration individuelle pour le défenseur algérien de l'OGC Nice, Atal est en train a réalisé un excellent début de saison avec les aiglons. L'attaquant algérien de Manchster City figure lui aussi dans ce onze type après une bonne deuxième partie de saison avec Leicester City lors de l'exercice précédent ainsi qu'une adaptation rapide au jeu de Manchester City depuis l'été dernier sous les ordres de Guardiola.

MERCATO

Da Costa, « À Brahimi de décider de son avenir »

Le président du FC Porto, Pinto da Costa, s'est exprimé, une nouvelle fois, au sujet de la situation de l'attaquant algérien, Yacine Brahimi à la presse locale. Le premier responsable du club de Porto a déclaré : *« C'est un sujet que l'on a abordé 200 fois. Seul Brahimi peut décider ou non de continuer. Il a reçu nos propositions et sait combien on peut donner. »* Et d'ajouter : *« Il a également le droit d'opter pour d'autres clubs, comme ce fut le cas l'année dernière avec Reyes et Marcano. »* Le patron des Dragons a décidé de prendre à témoin l'opinion publique dans cette affaire de prolongation de contrat avec l'international algérien. Pinto da Costa a une nouvelle fois exprimé la volonté du club de renouveler le contrat de Brahimi. Le joueur de 28 ans reste lié au champion du Portugal en titre jusqu'en juin 2019, il serait intéressé par une nouvelle expérience européenne.

Naples refuse le départ d'Ounas à l'Atalanta

La direction du club de Naples a refusé officiellement une offre du club du championnat italien, Atalanta, lors de ce Mercato d'hiver selon, le quotidien italien Corriere dello Sport. La réponse des Azzuri ne s'est pas fait attendre, les dirigeants napolitains refusent un transfert du jeune milieu offensif algérien. Le coach italien, Carlo Ancelotti, semble vouloir compter sur les services d'Ounas et cela malgré le grand potentiel de l'équipe au milieu de terrain. Plusieurs clubs italiens sont intéressés par le profil du joueur de 22 ans Frosinone, la Fiorentina, la Sampdoria, Chievo ou encore Gênes ainsi que le club français de l'AS Saint-Etienne.

Sayoud signe au CR Bélouizdad

La direction du CR Bélouizdad vient de trouver un accord avec sa troisième recrue du Mercato d'hiver, il s'agit de l'ex milieu de l'USM Alger, Amir Sayoud. L'ancien joueur d'Al Ahly du Caire a signé un contrat de 30 mois avec le Chabab, une occasion pour le joueur de 28 ans de se relancer dans un effectif en maque de meneur de jeu, après un passage à vide de deux ans et demi à l'USMA où il n'a pas réussi à s'imposer. L'ancien espoir du football algérien n'a pris part qu'à huit rencontres depuis le début de saison avec les rouges et noirs pour une passe décisive offerte.

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF

Le CS Constantine va recruter deux attaquants étrangers

Le CS Constantine ambitionne de renforcer son effectif avant d'entamer la phase de poules de la ligue des champions d'Afrique par le recrutement de deux attaquants étrangers avant la fin du mercato hivernal, a appris l'APS, mercredi, auprès du chargé de communication de ce club de Ligue 1.

S'exprimant en marge d'une séance d'entraînement du club constantinois, Salim Laieb, a précisé qu'il s'agit de l'attaquant camerounais Arouna Dang (25 ans), surnommé "*le géant*", qui est en fin de contrat avec le club argentin Atletico Huracán, ainsi que l'attaquant congolais Dylan Bahamboula, (23 ans) du club roumain Astra Ploiesti, seront présents "*au début de la semaine prochaine pour finaliser leurs contrats*", assurant que les responsables du CS Constantine ambitionnent d'atteindre un tour avancé dans cette compétition africaine.

Après avoir convaincu ces deux jours à rejoindre le club des sanafirs, les dirigeants du club constantinois ont finalisé les démarches administratives nécessaires quant au transfert de ces joueurs étrangers et devront les faire signer avant le premier match de la phase de poules de la ligue des champions, prévu le 11 janvier prochain à 20 heures contre le Club Africain (Tunisie) au stade d'El-Manzah, a-t-on souligné.

Le manager général du club, Tarek Arama, qui a "*échoué*" de faire signer les joueurs Jean-Marc Makusu du Vita club du Congo et Amir Saayoud de l'USM Alger, a cependant réussi sa première recrue hivernale, en engageant l'ex milieu de terrain du MC Oran Nassim Yatou (27 ans) pour un contrat de deux (2) ans.

Arama a fait savoir de son côté que le CS Constantine "*peut créer la surprise*" lors de cette phase de ligue des champions d'Afrique à la faveur de l'engagement des deux prochains joueurs. Il est à noter que le champion d'Algérie sortant a entamé la séance d'entrainement de mercredi avec un moral au "*beau fixe*" après sa qualification pour les 8es de finale de la coupe d'Algérie aux dépens de l'IB Lakhdaria (1-0) lundi dernier.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS : CLUB AFRICAIN-CSC

Le Gabonais Otogo Castane au sifflet

L'arbitre gabonais Eric Arnaud Otogo Castane dirigera le match entre la formation tunisienne du Club Africain et le club algérien du CS Constantine, prévu le 11 janvier à 20h00 au stade Radès (Tunis) pour le compte de la première journée de la phase de poules (Gr. C) de la Ligue des champions, a indiqué, jeudi, la Confédération africaine de football (CAF).

Le directeur de jeu gabonais sera secondé dans sa tâche par son compatriote Moussounda Montel et de Souru Phatsoane (Lesotho).

D'autre part, l'instance africaine a désigné un trio botswanais, sous la conduite de Joshua Bondo, pour officier la rencontre entre l'équipe tanzanienne de Simba Sport Club et le club algérien de la JS Saoura qui aura lieu le 12 janvier à 16h00 au stade national de Dar Es Salaam pour le compte du groupe D.

Joshua Bondo sera assisté lors de cette rencontre de ses deux compatriotes, Oamogetse Godisamang et Moemedi Monakwane.

COUPE D'ALGÉRIE

Match gagné pour le MCA, sanctions pour le CRVM

La commission de discipline a donné match gagné pour le MC Alger, par pénalité (3-0), suite aux incidents survenus lors du 16e de finale de la Coupe d'Algérie face à la formation de CR Village Moussa, a annoncé ce jeudi la Ligue de football professionnel (LFP).

Outre le match perdu, l'équipe du CRVM s'est vue infliger deux matchs à huis clos. Le pensionnaire de la Division nationale amateur (DNA) doit également s'acquitter d'une amande financière de 100.000 DA et rembourser tous les frais des dégâts matériels occasionnés à l'intérieur du stade pour le gestionnaire de l'enceinte sportive.

Pour rappel, cette partie a été émaillée par des actes de violences et de vandalismes qui ont contraint l'arbitre de la partie à interrompre le match à deux reprises.

De son côté, l'IB Lakhdaria a écopé d'un match à huis clos et 40.000 DA d'amende pour "*utilisation et jets de projectiles entraînant des dommages physiques aux supporteurs du CS Constantine dans les tribunes*", ajoute la même source qui a indiqué que le CRVM et l'IBL ont été sanctionnés sur la base de Règlement du championnat amateur.

MAN UNITED

Pogba a échoué, Solskjaer a trouvé son « Cristiano Ronaldo »

Avec quatre victoires en autant de matchs, Manchester United est totalement métamorphosé depuis la nomination d'Ole Gunnar Solskjaer.

En difficulté sous les ordres de José Mourinho, Paul Pogba symbolise à lui seul ce changement radical. Le milieu de terrain enchaîne les bonnes performances, lui qui restait sur deux doublés avant le déplacement à Newcastle mercredi. En cas de récidive, le Français pouvait égaler un certain Cristiano Ronaldo, le denier Red Devil auteur de trois doublés consécutifs en 2006. Mais les Magpies ont en décidé autrement puisque l'ancien Turinois n'a pas trouvé le chemin des filets. Il faut dire que l'international tricolore a subi un traitement de faveur à St James' Park… Cela n'a pas empêché Manchester United de s'imposer (0-2), notamment grâce à Marcus Rashford, buteur et à l'origine du but de Romelu Lukaku après un coup franc digne de CR7.

Rashford comparé à Ronaldo

« Si ses coups francs me rappellent quelqu'un ? Oui. Je sais ce que diront les gros titres parce qu'il frappe comme Cristiano Ronaldo, a constaté Solskjaer après la rencontre. La trajectoire de son ballon tourbillonne, cela nous a amené un but. Mais j'aime aussi son but. Il a gardé son sang-froid, il est resté calme et a simplement ajusté le gardien. C'est bien joué. » Old Trafford aurait-il enfin trouvé le successeur du Portugais ?

BARÇA

Une rencontre pour Pavard !

Sur le départ du VfB Stuttgart l'été prochain, avec une clause libératoire fixée à 35 millions d'euros, le défenseur polyvalent Benjamin Pavard (22 ans, 14 matchs en Bundesliga cette saison) a été annoncé avec insistance au Bayern Munich. Mais le club allemand n'est pas le seul cador européen à vouloir profiter de cette bonne affaire...

En effet, d'après les informations de Sky Sports Italia, l'international français figure dans les petits papiers du FC Barcelone ! Ainsi, le club catalan a rencontré les agents et l'avocat de l'ancien Lillois afin de discuter d'un possible transfert pour la saison prochaine. Une aubaine pour Pavard, qui va pouvoir faire grimper les enchères entre les différentes formations intéressées.

REAL MADRID

Keylor Navas aurait prolongé en décembre

Remplaçant de Thibaut Courtois au Real Madrid, sauf en Copa del Rey, Keylor Navas a prolongé son contrat d'un an selon la presse espagnole. Voilà une suprenante information venue d'Espagne. En mal de temps de jeu à Madrid depuis l'arrivée de Courtois l'été dernier, Keylor Navas a encore plus perdu sa place depuis la nomination de Santiago Solari, qui ne lui fait jouer que la Coupe du Roi (là où Lopetegui le faisait jouer également en Ligue des champions).

Une prolongation prévue depuis longtemps

Sans surprise, le gardien costaricien était annoncé sur le départ cet hiver, certaines rumeurs l'annonçant même tout proche d'Arsenal. Eh bien selon une information de La Sexta, confirmée par Marca, Keylor Navas a prolongé en décembre dernier d'un an à Madrid, soit jusqu'en 2021. Au passage, il aurait augmenté son salaire, désormais autour de 5 millions net par an.

Reste à savoir si cette prolongation est une récompense pour ses belles saisons passées ou une manière pour le Real de blinder son contrat en vue d'une future vente. Peut-être un peu des deux car selon AS, cette prolongation était prévue depuis plusieurs mois et Navas compterait toujours quitter le Real l'été prochain.

BALLON D'OR

Neymar-Mbappé, le défi de Buffon

Coéquipier de Neymar et de Kylian Mbappé depuis cette saison au Paris Saint-Germain, le gardien Gianluigi Buffon (40 ans, 8 matchs en L1 cette saison) promet un avenir radieux au duo offensif. A tel point que le vétéran italien a lancé un sacré défi à ses jeunes partenaires : remporter à eux deux, les cinq prochains Ballons d'Or !

"Je parle souvent avec Neymar. Je lui dis : "C'est incroyable, tu as 26 ans et tu n'as pas encore gagné le Ballon d'Or. (…) Tu devrais déjà l'avoir gagné même s'il y a Messi et Cristiano Ronaldo. Tu ne dois pas attendre qu'ils arrêtent car tu es aussi fort qu'eux. Les cinq prochaines années, tu dois en gagner trois ! Trois pour toi et deux pour Kylian. Vous avez la capacité de le faire", a exhorté le Transalpin sur Eurosport. Kylian, nous le connaissons tous, il a le monde entre les mains. Si Kylian décide et se dit 'je dois gagner cinq Ballons d'or en dix ans', il le fera. Tout dépend de lui." Chiche ?

JUVE

Globe Soccer Awards, CR7 récompensé

Pour la 6e fois de sa carrière, Cristiano Ronaldo (33 ans, 19 matchs et 14 buts en Serie A cette saison) a été élu meilleur joueur de l'année 2018 lors des Globe Soccer Awards, à Dubaï. L'attaquant de la Juventus Turin devance deux Français, à savoir Kylian Mbappé et Antoine Griezmann, sur le podium. Chez les entraîneurs, c'est Didier Deschamps, vainqueur de la Coupe du monde avec l'équipe de France, qui a été sacré.

MONACO

Naldo, c'est fait

Comme prévu, le défenseur central Naldo (36 ans) rejoint l'AS Monaco en provenance de Schalke 04. Recruté pour quelques centaines de milliers d'euros, le Brésilien a signé un contrat jusqu'en juin 2020 en faveur du club de la Principauté et va tenter d'apporter son expérience à l'actuel 19e de Ligue 1.

BARÇA

Valverde partant en fin de saison ?

Évasif sur son avenir (voir la brève d'hier à 09h21), Ernesto Valverde pourrait bien quitter le FC Barcelone en fin de saison. En effet, selon l'émission El Chiringuito, l'entraîneur basque a fait savoir à certains de ses proches qu'il ne se voyait pas continuer une année supplémentaire chez les Blaugrana. Pour rappel, l'ancien coach de l'Athletic Bilbao arrive en fin de contrat en juin prochain.

OM

Le meilleur joueur de la MLS pisté

Il ne s'agit pas d'un secret, l'Olympique de Marseille recherche un buteur sur ce mercato d'hiver face aux difficultés de Kostas Mitroglou et de Valère Germain, potentiellement sur le départ en janvier. Selon les informations du média régional La Marseillaise, l'OM surveille l'avant-centre de l'Atlanta United Josef Martinez (25 ans). Méconnu en Europe, l'international vénézuélien affole les compteurs en Major League Soccer, où il vient de mener son équipe au titre avec également le trophée de meilleur joueur de la saison. Même si le niveau du championnat américain doit être pris en compte, Martinez vient de compiler 50 buts en 54 matchs ces deux dernières années. Une piste donc intéressante pour l'OM, mais tout de même compliquée à réaliser. En effet, la concurrence s'annonce rude sur ce dossier, qui sera en plus sûrement un peu trop coûteux avec les moyens financiers olympiens limités cet hiver.

THÉÂTRE RÉGIONALE KATEB-YACINE DE TIZI-OUZOU

Soirée gospel avec le Glee Club de l'université Morehouse

Une soirée Gospel et negro spirituals a été offerte au public de Tizi-Ouzou, mercredi, par le Glee Clubde l'Université Morehouse d'Atlanta en Géorgie (Etats-Unis), qui a donné son premier spectacle en Algérie, sur les planches du théâtre régionale Kateb Yacine.

Chorale créée en 1911, le Glee Club de l'université de Morehouse a enchanté l'assistance nombreuse, près de deux heures durant, avec des chansons du patrimoine noire américain, interprétées par des choristes aux performances vocales. Souvent mélancoliques et par moments rythmées, les chansons programmées racontent à la fois l'amour spirituel, la paix et l'origine africaine des noirs américains.

La première partie du spectacle, dirigée par David Morrow, composée de chants spirituels était un moment d'apaisement et de détente, invitant l'âme à se laisser bercer par la voix chaude des choristes interprétant des complaintes qui rappellent les souffrances d'esclaves noirs. Plus joyeux, d'autres chants tels que "*Hallelujah*" suivent pour apporter un air de joie et d'espoir.

Le Glee Club, fondé en 1911, dans une université privée créée en 1867 afin d'offrir une éducation supérieure aux Afro-américains qui ne pouvaient partager l'éducation des blancs dans les Etats du Sud à cause des lois ségrégationnistes, a rendu hommage lors de cette soirée à l'un de ses prestigieux élèves, Martin Luther King, en interprétant deux chants *"I Have Dream"* et *"We Shall overcome"*.

Le public attentif, qui lançait des bravos et applaudissait la chorale à la fin de chaque interprétation, ne s'est pas fait prié pour accompagner les choristes qui ont interprété *''Happy"* et notamment *''Meguru",* un chant rythmée aux sonorités africaines et du Tam-tam, par des applaudissements et de claquements de doigts. Un moment de partage et de communion que la musique, langage universel, a su créer.

L'interprétation, en fusion entre le Glee Club et les étudiants de l'Instituts national supérieur de musique (INSM) de deux chansons algériennes, *"Goumari"* dans le style musical gnawi, et *"Ah aya Zarzor"* une chanson kabyle, a clôturé le spectacle, marqué par le présence des autorités locales, à leur tête le wali, du directeur de l'INSM et du chef de mission adjoint de l'ambassade des Etats-Unis, dans une ambiance joyeuse et festive.

Un deuxième et dernier spectacle a été donné par le Glee Club de Morhouse college, le jeudi au Théatre national d'Alger Mahieddine-Bachtarzi, a-t-on appris du chef de mission adjoint de l'ambassade des Etats unies, Lawrence Randolph, qui a observé que c'est la première fois que cette chorale se produit dans un pays de l'Afrique du Nord.

ORAN

Projection du documentaire "Yes Lukan Tour" de Melissa Yami

Le nouveau film documentaire "*Yes Lukan Tour*", de Melissa Yami, dédié à la notion de citoyenneté positive, a été projeté jeudi à Oran, permettant à de nombreux jeunes de s'imprégner des initiatives positives accomplies ces dernières années dans différentes wilayas du pays.

La séance s'est déroulée au siège de l'association socioculturelle locale Santé Sidi El-Houari (SDH) au profit, notamment, des jeunes stagiaires de l'école-chantier de cette organisation citoyenne bénévole et de cadres du mouvement associatif national.

"Il s'agit d'une projection en avant-première oranaise", a indiqué la vice-présidente de SDH, Assia Brahimi, rappelant que depuis sa sortie il y a quelques mois "*Yes Lukan Tour*" a été présenté en France, à Alger et à Djanet. Le documentaire met en relief une trentaine d'initiatives individuelles, associatives ou entrepreneuriales ayant un impact positif sur l'environnement, la santé, l'éducation, le patrimoine et le social.

La jeune réalisatrice évoque ainsi plusieurs actions phares, à l'instar du K'sar de 1.050 logements construits à Ghardaïa par un groupe de citoyens qui a utilisé des matériaux locaux en s'évertuant à respecter l'architecture traditionnelle mozabite.

Cette initiative a permis aux couches basse et moyenne d'accéder à un logement à un prix estimé au tiers de la moyenne nationale dans le marché immobilier. Parmi les autres exemples évoqués, la création d'un atelier de tissage de tapis à Timimoun qui forme et emploie des femmes de différents villages voisins. Les tisserandes contribuent ainsi à la préservation des motifs traditionnels du Gourara avec des techniques ne portant pas atteinte à l'environnement, sachant que les teintures utilisées sont d'origine végétale bio. Les associations oranaises SDH et Bel-Horizon sont également citées dans le documentaire qui met en valeur leurs actions citoyennes respectivement dans les domaines de la formation/insertion des jeunes et la découverte du patrimoine historique local.

ORAN

4e Rencontre internationale du théâtre d'improvisation

La 4e édition de la Rencontre internationale du théâtre d'improvisation "Improvizi" se tiendra à Oran du 10 au 12 janvier en cours, a-t-on appris du chargé de communication de l'association théâtrale Drôles-Madaires, organisatrice de l'évènement.

En plus de l'Algérie, des troupes venues de Tunisie, de France et de Suisse prendront part à cet évènement que ces organisateurs promettent comme "*carrément hilarant*", souligne Yacine Bendaoued.

Les représentations du théâtre d'improvisation sont organisées sous forme de "*match*", un affrontement entre deux troupes dont une remportera la manche, à la fin du spectacle, explique-t-on, ajoutant que le deuxième jour de l'évènement sera réservé aux demi-finales, et le troisième à la finale et la "*maestro*" pour élire le meilleur comédien de toute la rencontre.

La Théâtre régional d'Oran (TRO) abritera la finale et la "*maestro*" alors que le centre Pierre- Claverie accueillera les matchs.

Par ailleurs, l'association Les Drôles-Madaire œuvre à la promotion de ce genre de théâtre encore à l'état embryonnaire à l'échelle nationale. Elle tente, également, depuis des mois de créer une ligue nationale dédiée à ce théâtre d'improvisation, condition siné qua non pour participer aux compétitions internationales, rappelle Yacine Bendaoued.

Pour constituer cette ligue, il est nécessaire de lancer au moins une dizaine de troupes dans les différentes régions du pays. Les Drôles-Madaires, actifs à Oran, ont réussi à enclencher, grâce aux ateliers de formation qu'ils organisent, la création d'une troupe à Tlemcen et une est en cours de création à Alger, a indiqué la même source.

Une caravane de théâtre d'improvisation, qui sillonnera les différentes régions algériennes pour donner les spectacles et initier des ateliers de formation, est en cours de préparation. Elle est prévue pour le deuxième trimestre de cette année, précise-t-on de même source.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BLIDA
COMMUNE DE BLIDA
Bureau des Marchés Publics ((1er étage), avenue TAYEB EL DJOUGHLALI - BLIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°410/2018

La Commune de Blida en sa qualité de service contractant, lance un appel d'offres national ouvert pour :
"Acquisition des Equipements Informatiques et ses Outils aux Services de laCommune"
Les soumissionnaires (**fabricants, grossistes**) intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges de l'opération auprès de **LA COMMUNE DE BLIDA** (**Bureau des Marchés Publics 1er étage)** adresse : **AVENUE TAYEB EL DJOUGHLALI - BLIDA** contre un paiement fixé à **Mille dinars (1000,00 DA)** non remboursable auprès du trésorier de la commune de Blida justifié par un reçu de versement
.
-Le délai de préparation de l'offre est de **08 jours** à partir de la date de la première parution de cet avis.
-Toutes **les copies des documents** fournis par l'administration doivent être **en cours de validité**.
L'offre devra contenir trois (03) plis distincts :

1-DOSSIER DE CANDIDATURE contient :
-Déclaration de candidature **renseignée, datée et signée**
-Déclaration probité **renseignée, datée et signée**
Statut de l'Entreprise
-Extrait du registre de commerce
-Enuméré les moyens humains dans une liste, **déclaré auprès de la CNAS**
-Bilan financier des trois dernières années signé par les services des impôts (positif)
-Attestations et références professionnelles (Expérience dans le domaine - Attestations de bonne exécution pour les livraisons de même nature, délivrée par un maître d'ouvrage public)
-Les soumissionnaires doivent présenter des fiches techniques et des catalogues des équipements et outils informatiques proposés.
L'ensemble des pièces énumérées ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une **1ère enveloppe** cachetée sur laquelle seront portées les mentions ci-après

Appel d'offres national ouvert
"DOSSIER DE CANDIDATURE"
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'appel d'offres

II-OFFRE TECHNIQUE contient :

-Déclaration à souscrire **renseignée, datée et signée**
-**Mémoire technique justificatif (renseigné, daté et signé) avec pièces jointes qui concerne l'évaluation**
-Engagement du délai de livraison, renseigné, cacheté et signé
-Engagement du délai de garantie, renseigné, cacheté et signé
-Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite "**lu et accepté**"
L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une **2ème Enveloppe** cachetée sur laquelle seront portées les mentions ci-après :

Appel d'offres national ouvert
"OFFRE TECHNIQUE"
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'appel d'offres

III-OFFRE FINANCIERE contient :
-Lettre de soumission **renseignée, datée et signé**
-Bordereau des prix unitaires signé et daté
-Devis quantitatif et estimatif signé et daté
l'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une **3ème Enveloppe** cachetée sur laquelle seront portées les mentions ci-après :

Appel d'offres national ouvert
"OFFRE FINANCIERE"
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'appel d'offres
Les trois (03) enveloppes sont mises dans une **autre enveloppe anonyme** comportant la mention suivante
A monsieur le Président de l'APC de BLIDA
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
"Acquisition des Equipements Informatiques et ses Outils aux Services de la Commune"

"A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES"

-La date et l'heure limite pour le dépôt des offres est au **08ème jour** avant midi (12h00) à compter de la date de la première parution du présent avis de l'appel d'offres sur les quotidiens nationaux et le BOMOP (si la date de dépôt coïncide avec un jour férié ou un week-end, la date sera le jour ouvrable qui suit).
-Les offres resteront valides pendant la durée de préparation de l'offre augmentée de trois (03) mois.
-Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au dernier jour de dépôt des offres à (14h00) au siège de la commune. (Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week end l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).

Midi Libre n° 3583 - Samedi 5 janvier 2019 - Anep 1916000306

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DAIRA D'EL -OMARIA
COMMUNE D'EL-OMARIA
NIF : 098426075021136

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 aliéna 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Le président de l'Assemblée populaire communale d'El-Omaria, informe l'ensemble de soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2018, paru aux quotidiens nationaux (***Midi Libre*** le 04/12/2018, 2018/04/01: الموعد اليومي بتاريخ)et le: BOMOP pour la réalisation du projet **: Aménagement d'un stade à El-Omaria centre** et conformément aux PV d'évaluation des offres techniques et financières séance du 20/12/2018 le marché est attribué provisoirement comme suit :

Intitulé du projet	Entreprise	Note technique	NIF	Délais	Montant de l'offre en TTC	Montant de l'offre corrigé en TTC	Critères de choix
Aménagement d'un stade à El Omaria centre	EURL IRS DERICHE BOUMERDES	40/60	099835072239797	110 jours	41.214.460.00 DA	41.214.460.00 DA	Qualifié Techniquement et moins disant

En application de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Tout soumissionnaire contestataire de ce choix peut introduire un recours auprès de Monsieur le président de la commission des marchés de la commune d'El Omaria dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis au BOMOP ou aux quotidiens nationaux.
Tout soumissionnaire désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres (technique et financière) peut se rapprocher des services de la commune d'El-Omaria (Bureau des marchés) au plus tard 03 jours à compter du premier Jour de la publication de cet avis.

Midi Libre n° 3583 - Samedi 5 janvier 2019 - Anep 191600058

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE KHOUBANA
COMMUNE DE KHOUBANA

AVIS ATTRIBUTION PROVISOIRE
ADRESSE : BIR-HENNI COMMUNE DE KHOUBANA.
NIF : 098428079078109

Conformément aux dispositions du décret présidentielle N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marche publics .

Le président de l'assemblée populaire communal de la commune de khoubana informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé aux Projet :

*** Fourniture des cantines scolaires pour l'année 2019.**

Avait attribution provisoire comme suit :

Intitulé du projet	Entreprise et matricule fiscal	Montant de l'offre D.A	Délais d'exécution	observation
Fourniture des cantines scolaires pour l'année 2019	BACHIRI FOUZIA – commerce en gros des produits allies d'alimentation humaine 297328080000147	11.774.373.00	12 mois	Offre unique qualifié technique

Les soumissionnaires contestant le choix peuvent introduire un recours dans les 10 dix jours qui suivent la date du publication du présent avis auprès de la commission communal du marché publics.

Midi Libre n° 3583 - Samedi 5 janvier 2019 - Anep 1916000207

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DAIRA DE ZERIBET ELOUED
COMMUNE MZIRAA
MF : 0984 0728 50846 09

AVIS D ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l article 79 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation de marchés publics et des délégations de service public

Le Président de la commune de Mziraa informe l'ensemble des soumissionnaires des résultat de e appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2018 du 10/12/2018 concernant l opération SUIVANT

projets	Entreprises	Notes techniques	Montant (DA) en TTC		Délais	Observations
			Avant correction	Après correction		
Provisenemant des alimentation générales a les écoles primaire a niveau commune MZIRAA L'AN NEE 2019	Commerce en gros des produit concerné à l'alimentation humaine cheriet yaakoub MF 195070105735125	80	Total minimal / 6223450,00 DA Total maximal / 24893800,00 DA	//	Dons l'année 2019	moins disant

Les soumissionnaires qui sont intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher auprès de service de comptabilité de la commune .au plus tard trois (03) jours a compter de la première population du avis d attribution provisoire . .
Les soumissionnaire qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publique de commune de MZIRAA dans un délai de dix (10) jours a compter de la première date de publication du présent avis aux quotidiens nationaux conformément a l article 82 n du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation de marchés publics et des délégations de service public.

Midi Libre n° 3583 - Samedi 5 janvier 2019 - Anep 1916000258

Le vélo en ville : le moyen de transport le plus bénéfique pour la santé

Une étude du Barcelona Institute for Global Health (ISGlobal) sur plus de 3.500 personnes vivant dans sept villes d'Europe montre que le vélo serait le meilleur moyen de transport pour la santé. Mais hormis aux Pays-Bas et au Danemark, la bicyclette reste peu utilisée en ville.

Cette étude a utilisé des données émanant de l'étude longitudinale Physical Activity through Sustainable Transport Approaches (Pasta), menée sur une période de deux années dans sept villes européennes. Les scientifiques ont sondé 8.802 participants à Anvers, Barcelone, Londres, Örebro (en Suède), Rome, Vienne et Zurich, et 3.567 personnes ont répondu au questionnaire final. Le centre ISGlobal qui a mené cette étude dépend de la fondation bancaire la Caixa.Ils ont demandé aux participants quels moyens de transports ils utilisaient (voiture, moto, transports en commun, vélo, vélo électrique ou la marche) et leur fréquence. Ils devaient aussi évaluer la perception de leur santé globale. Les chercheurs ont aussi interrogé les participants sur leurs relations sociales, différents aspects de leur santé mentale, et leur niveau de vitalité, notamment leurs niveaux d'énergie et de fatigue.

Les résultats parus dans la revue *Environment International* ont montré que le cyclisme était le moyen de transport associé à un plus grand nombre de bienfaits pour la santé, notamment la perception d'une meilleure santé générale, une plus grande vitalité, moins de stress et un sentiment moindre de solitude.

Le vélo avant la marche !

La marche arrive en deuxième position, associée à une bonne santé générale, à une bonne vitalité et à plus de contacts avec les amis et/ou la famille.

"*Des études précédentes avaient soit analysé les moyens de transport de manière isolée ou en comparant les différents transports entre eux*", a commenté l'auteure Ione Ávila-Palencia. "*La nôtre est la première à associer l'utilisation de moyens de transports urbains multiples avec les effets sur la santé comme la santé mentale et les interactions sociales*."

Encore une marge de progression pour le vélo en ville

"*Cette approche nous a permis d'analyser les effets de manière plus réaliste puisque les citadins d'aujourd'hui ont tendance à utiliser plusieurs moyens de transport*", a ajouté la chercheuse. "*Elle nous a aussi permis de souligner les effets positifs de la marche…*".

En revanche, les résultats concernant la conduite et les transports en commun n'étaient pas concluants. "*L'utilisation de la voiture et des transports en commun étaient associés à la perception d'une moins bonne santé générale, lorsque les moyens de transports étaient analysés de façon séparée, mais cet effet disparaissait dans les analyses concernant les multiples moyens de transport*", a commenté Ione Ávila-Palencia.

Les voitures étaient aussi associées à un sentiment moindre de solitude dans toutes les analyses. Ione Ávila-Palencia a précisé que "*ce résultat était sûrement dû au fait que la population étudiée ne conduisait pas fréquemment et que la voiture était probablement utilisée à des fins sociales, comme pour rendre visite à de la famille et à un ami*".

Le cyclisme est le mode de transport associé au plus de bienfaits pour la santé (plus de vitalité, moins de stress…).

Le vélo reste cependant peu utilisé dans la plupart des villes.

MALADIE DE CROHN

Un traitement grâce aux cellules souches ?

Au Royaume-Uni, un essai clinique vise à tester l'utilisation d'une greffe de cellules souches pour des patients atteints de la maladie de Crohn. L'idée est de "rebooter" le système immunitaire pour qu'il cesse de réagir contre les bactéries du microbiote. La maladie de Crohn est une pathologie inflammatoire chronique de l'intestin. De plus en plus fréquente, elle apparaît généralement autour de l'adolescence et touche environ deux personnes sur 1.000. Les patients souffrent de diarrhées, de douleurs abdominales et de fatigue. L'inflammation est due à des réactions immunitaires contre des bactéries du microbiote intestinal. Les traitements, à base de stéroïdes, visent à réduire cette inflammation. Si de nouvelles thérapies sont arrivées sur le marché dernièrement, elles ne fonctionnent pas chez tous les patients. Beaucoup de traitements ont des effets secondaires et favorisent des infections. La chirurgie est parfois envisagée.

Pour ces raisons, les médecins cherchent d'autres solutions, en particulier pour les patients chez qui les traitements existants ne fonctionnent pas. Un essai clinique, appelé ASTIClite, a donc démarré au Royaume-Uni. James Lindsay, professeur à l'université de Londres, en décrit le protocole dans un article paru sur le site *The Conversation*.

Une greffe de cellules pour restaurer un nouveau système immunitaire

Le protocole utilisera des cellules souches du patient qui seront mises en culture puis regreffées. Les chercheurs avaient déjà testé une telle thérapie en 2015, mais il y avait eu de nombreux effets secondaires graves (infections notamment), dus aux médicaments. Un patient était même décédé. Pour ce nouvel essai clinique, les chercheurs ont décidé de réduire les doses des médicaments destinés à détruire l'ancien système immunitaire.

Les patients recevront d'abord des médicaments immunosuppresseurs et des facteurs de croissance pour stimuler les divisions des cellules souches de la moelle osseuse. Celles-ci se retrouveront dans le sang, seront récupérées et conservées. Puis les patients prendront le traitement destiné à détruire l'ancien système immunitaire. Ensuite, les cellules souches seront greffées pour restaurer un nouveau système immunitaire. Les chercheurs espèrent que le nouveau système immunitaire répondra mieux aux traitements que l'ancien. Les résultats de cet essai ne sont pas attendus avant 2022. Plusieurs modèles expérimentaux de souris ont révélé l'efficacité d'un traitement contre les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI), à partir d'un dérivé du BCG. Une avancée à confirmer avec des essais cliniques mais qui pourrait permettre de réaliser un traitement contre la maladie de Crohn par exemple. Des chercheurs français ont développé un traitement susceptible de contrôler certaines maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI) dont fait notamment partie la maladie de Crohn. Leur stratégie repose sur un dérivé du vaccin antituberculeux BCG. Pour l'heure, le modèle employé n'est qu'expérimental, mais la piste paraît "*sérieuse*". Le traitement en question a été élaboré par des chercheurs de l'Institut Pasteur de Paris et d'Immunotherapix, une société de biotechnologie. Ce dérivé du BCG cible les lymphocytes T régulateurs. Autrement dit, les cellules qui "*ainsi que leur nom l'indique, vont réguler le système immunitaire afin d'éviter qu'il ne s'emballe, comme c'est le cas dans de nombreuses maladies inflammatoires*" nous précise Gilles Marchal, principal auteur de ce travail. L'objectif est en quelque sorte d'en mobiliser un nombre important, avant que ces cellules ne migrent vers les foyers inflammatoires.

Des résultats très prometteurs

À ce stade, la stratégie paraît fonctionner à merveille "*sur plusieurs modèles expérimentaux de souris*", poursuit Gilles Marchal. Le traitement apparaît "*très bien toléré, n'entraînant pas ou très peu d'effets secondaires. Et surtout il ne diminue pas les défenses naturelles de l'organisme*". Les scientifiques affichent leur confiance, estimant que leurs "*résultats sont très prometteurs*". Prochaine étape : le lancement d'essais cliniques sur l'Homme. Il faudra toutefois encore un peu de patience. Ces essais ne devraient en effet pas débuter avant 2013.

CURCUMA

Les différents bienfaits de l'épice or

Le curcuma, l'ingrédient principal du curry, est paré de plusieurs vertus, désignées par la tradition et plus ou moins retrouvées par la science. Cette épice est manifestement active contre un certain nombre de maux, avec notamment un effet anti-inflammatoire notoire.

Le curcuma est une épice confectionnée par broyage des rhizomes de la plante du même nom, Curcuma longa. C'est l'ingrédient principal du curry, ou cari, nom donné à des mélanges d'épices traditionnellement très utilisés dans la gastronomie indienne et d'Asie du Sud-Est. Son principe actif est la curcumine, le pigment qui lui donne sa couleur mais qui apporte aussi des effets secondaires considérés comme bénéfiques.

Les propriétés du curcuma sont reconnues en Asie et un certain nombre d'études ont validé ces observations. La curcumine a des effets antioxydants, c'est-à-dire qui neutralisent les radicaux libres, un effet aujourd'hui très apprécié du public et dont les publicités parlent beaucoup. On lui prête aussi une action antibactérienne.

Des effets bénéfiques reconnus

Le curcuma est incontestablement un anti-inflammatoire et la tradition en fait un traitement contre les troubles intestinaux. Son action anticancéreuse, soupçonnée, fait aujourd'hui l'objet de tests. Des études ont cependant montré que la curcumine est peu absorbée par l'intestin et les doses nécessaires pour l'utiliser en traitement sont donc élevées. Il serait mieux absorbé en présence de poivre ou de d'huile d'olive.

Quoi qu'il en soit, cette épice est très appréciée pour son goût depuis des siècles en Asie et, plus récemment, un peu partout dans le monde. Ses effets connus, certains ou probables, sont tous bénéfiques et on ne lui connaît que très peu de contre-indications, et seulement pour de fortes doses : par précaution, pour les femmes enceintes car il était autrefois utilisé comme traitement contre l'aménorrhée (absence de menstruations) et en cas de calculs biliaires.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : TIARET
DAIRA : KSAR CHELLALA
COMMUNE : ZMALET EL EMIR ABDELKADER
D'UN RECRUTEMENT

La commune de Zmalet el emir Abdelkader wilaya de Tiaret lance l'ouverture de concours de recrutement sur la basse de diplôme

Grade	Mode de Recrutement	Condition D'accès	Spécialties	Nombre du poste budgétaire	Lieu de nomination	Constitution de dossier
Administrateur Principal territorial	SUR TITRE	Attestation Magistere	-Sciences juridiques et administrative -Sciences Politique -Sciences commerciales -Sciences Financières -Sciences économiques -Sciences de gestion -Sciences de l'information et de la communication -Sciences Islamiques : spécialité "chriaa et droit" -Sciences sociales spécialité psychologie du travail et des organisations Sciences sociales: spécialité démographie -Sociologie : métiers de l'administration -Sociologie du travail - de l'emploi et de l'organistion	01	APC ZEA	-Une demande manusrite -Une Copie (1) de la carte nationale d'identité -Une Copie (1) du titre ou copie du diplôme exigé auquel sera joint le relevé de notes du cursus d'études ou de formation -Une fiche de renseignement dûment remplie par le candidat -Les attestation travail justifiant l'expérience professionnel acquis par le candidat dans la spécialité accompagnées d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de la sécurité sociales, pour l'expérience acuquise dans le secteur privé, le cas échéant -Une Attestations justifiant la période de travail l'expérience effectuée par le candidat dans le cadre de dispositif D'insertion professionnel ou sociale, des diplômées. En qualité contractuel le cas échéant -Un (1) document justifiant le suivi d'une formation complémentaire supérieure au titre ou diplôme exige pour la participation au concours dans la même spécialité le cas échéant -Un (1) document justifiant les travaux ou les études réalises par le candidat dans la spécialité le cas échéant

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers fixe à 15 jours de travail a compter de la date de la première parution de cet avis dans les journaux Quotidiennes - les dossiers doivent être transmettre a l'adresse suivante, à Mr. le P/APC de zmalet el emir Abdelkader.

Midi Libre n° 3577 - Jeudi 27 décembre 2018 - Anep 839 927

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE MUSTAPHA
Place du 1er Mai Alger
NIF : 095 516029000145

RECRUTE

Par voie de concours sur titres :
-06 postes d'administrateur parmi les candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans les disciplines et spécialités ci-après :
Première priorité : sciences commerciales
Deuxième priorité : sciences de gestion
Troisième priorité : sciences économiques
Quatrième priorité : sciences juridiques et administratives, sciences financières, psychologie spécialité organisation et travail, sciences politiques, sciences information et communication, sociologie sauf la spécialité sociologie éducative

-39 Postes de médecin généraliste parmi les candidats titulaires d'un doctorat en médecine ou d'un titre reconnu équivalent.
-06 Postes de psychologie clinicien de santé publique parmi les candidats :
Première priorité : licence en psychologie
Deuxième priorité : licence en psychologie et sciences de l'éducation et d'orthophonie adaptative et la médecine thérapeutique ou un titre reconnu équivalent

-04 Postes de Psychologue orthophoniste clinicien de santé publique parmi les candidats titulaires
Première priorité : licence en orthophonie
-Deuxième priorité : psychologie en sciences de l'éducation et d'orthophonie adaptative et la médecine thérapeutique ou un titre reconnu équivalent
-08 postes de Pharmacien généraliste de santé publique parmi les candidats titulaires d'un diplôme en pharmacie ou d'un titre reconnu équivalent

Conditions :
-Avoir la nationalité algérienne
-Ne pas avoir de mention au bulletin du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice de l'emploi postulé
-Avoir un diplôme dans la filière ou un titre reconnu équivalent
-Dégagé des obligations du Service National

Dossier à fournir :
-Une demande manuscrite
-02 photos d'identité
-Une copie de la carte d'identité nationale
-Une copie du titre ou diplôme
-Une copie de l'attestation justifiant la situation vis-à-vis du Service National
-Un extrait du casier judiciaire bulletin n°03 en cours de validité
-Résidence dans la wilaya d'Alger
-Relevé de notes de la dernière année
-Expérience professionnelle acquise
-Fiche de renseignement remplie par le candidat

-Critères de sélection aux concours sur titre ci-dessous énumérés, ainsi que la notation affectée à chacun d'eux, selon l'ordre de priorité suivant :
-L'adéquation de profil de la formation du candidat avec les exigences du corps ou grade ouvert aux concours
-La formation de niveau supérieur au titre ou diplôme exigés pour la participation au concours
-Les travaux et études réalisés, le cas échéant
-L'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la spécialité, quel que soit le secteur d'exercice ou la nature de l'emploi occupé
-La date d'obtention du diplôme
-Les résultats de l'entretien avec le jury de sélection

Observations : Les candidats intéressés doivent déposer leur dossier au niveau de la Direction des Ressources Humaines du Centre Hospitalo-universitaire Mustapha dans un délai de quinze (15) jours ouvrable à compter de la date de la première parution du présent avis.

Directeur Général

Midi Libre n° 3583 - Samedi 5 janvier 2019 - Anep 1916000046

Boulettes de viande hachée sauce tomate

Ingrédients :
300 g de viande haché
1 jaune d'œuf
1 gousse d'ail
Purée de tomates (500ml)
4 c. à s. de chapelure
1 oignon
1 pincée de noix de muscade
1 c. à c. d'origan
1 c. à c. de basilic
1 c. à s. de persil haché
20 g de margarine
Huile
Sel, poivre

Préparation :
Dans un plat, mettre la viande, la gousse d'ail écrasée, le jaune d'œuf, la chapelure et la noix de muscade. Saler et poivrer. Mélanger le tout et façonner de petites boulettes. Dans une poêle, faire chauffer un fond d'huile et y faire dorer à feu doux les boulettes (10min.). Réserver les boulettes sur du papier absorbant. Hacher finement l'oignon. Mettre à fondre, à feu doux, la margarine dans une casserole et y faire revenir l'oignon 2 min. Ajouter la purée de tomates, le basilic et l'origan. Saler et poivrer. Ajouter les boulettes. Couvrir et cuire à feu doux 30 min. en remuant de temps en temps. En fin de cuisson, saupoudrer de persil haché.

Pudding de potiron

Ingrédients :
300 g de chair de potiron coupée en petits dés
1 demi-litre de lait + 3 c. à s.
80 g de sucre fin
1 paquet de vanille
3 c. à s. de farine de maïs
3 oeufs
60 g de sucre glace
1 pincée de sel
150 g de raisins secs

Préparation :
Porter le lait à ébullition, ajouter la vanille. Retirer du feu et laisser refroidir. Verser les cubes de potiron dans une casserole. Saupoudrer de sucre fin. Arroser d'un grand verre d'eau. Remuer et porter à ébullition. Couvrir et laisser mijoter 20 min, égoutter. Presser de manière à extraire un maximum de liquide et mixer. Séparer les blancs des jaunes d'oeufs. Battre en neige les blancs additionnés d'une pincée de sel. Préchauffer le four à 160°. Ajouter la purée de portion dans la casserole et mélanger. Porter à ébullition. Délayer la farine de maïs dans les 3 c. à s. de lait froid et la verser dans la casserole. Laisser bouillir 2 min. sans cesser de remuer. Hors du feu, ajouter en fouettant les 3 jaunes d'œufs et les raisins égouttés. Terminer en incorporant, petit à petit, les blancs d'œufs et le sucre glace. Verser le pudding dans un plat beurré allant au four. Enfourner et cuire une petite heure.

AUSSI DÉLICIEUSE QUE CURATIVE

Gingembre : l'épice aux mille vertus

Dans la médecine traditionnelle le gingembre a tout bon : il soulage les maux d'estomac, les rhumatismes inflammatoires et une infinité d'autres maux. Découvrez les secrets de cette épice.

Plante utilisée depuis des millénaires...

La racine de gingembre est utilisée depuis des millénaires en médecine traditionnelle chinoise pour stimuler la digestion. Cependant, dans la mesure où l'effet de la consommation de gingembre frais sur le processus de digestion n'a pas fait l'objet d'études cliniques bien contrôlées, davantage de recherches pourraient éventuellement mener à des conclusions plus précises sur le sujet.

Allié d'une bonne digestion

Une synthèse d'études pratiquées sur les animaux rendue publique démontre que le gingembre pourrait stimuler la sécrétion de bile et l'activité de différents enzymes digestifs, ce qui entraine une digestion plus rapide des aliments. La quantité de gingembre utilisée dans ces études sont élevées et même supérieures à ce que pourraient consommer des populations reconnues comme étant de grandes consommatrices d'épices, comme l'Inde.

Pour combattre les nausées

En 1999, l'Organisation mondiale de la santé a reconnu l'utilité du rhizome de gingembre pour lutter contre les nausées et les vomissements de la grossesse. Les substances contenus dans le gingembre joueraient un rôle dans l'effet antiémétique, en agissant entre autres sur la réduction des mouvements de l'estomac.

Un puissant anti-inflammatoire

La médecine ayurvédique indienne utilise le gingembre pour soulager les douleurs liées à l'arthrite et aux autres rhumatismes inflammatoires.

Consommation :

Il est conseillé de consommer du gingembre en poudre puisque 1g de gingembre séché équivaut à 10g de gingembre frais.

DÉCO D'INTÉRIEUR

Un salon en noir et blanc

Vous adorez le noir et blanc, mais vous ne savez pas comment l'utiliser ? Suivez les conseils pour faire entrer ces couleurs, synonymes de pureté et d'élégance, dans votre intérieur.

Donner des nuances :

Il est important d'abord de ne pas se limiter au noir et blanc, pour éviter de tomber dans le baroque. Il faut nuancer, par exemple avec des gris : gris anthracite ou du gris perle. Pour dynamiser ce noir et blanc, vous pouvez aussi réaliser une "base" en noir et blanc et y ajouter une couleur franche, choisie selon vos goûts. Cela peut être du rouge, du fuchsia, du turquoise ou de l'argent. Très tendance aussi cet hiver, cette dernière teinte apporte une touche de brillance intéressante.

Autre conseil : Évitez le graphisme à outrance. Vous aimez les papiers peints graphiques ? Choisissez-en un et tapissez un mur (et un seul) ou, mieux, ne mettez qu'un seul lé. Ajoutez une peinture dans des tons gris par exemple, et le tour est joué. Le graphisme, oui, mais en petites touches.

Mettre en valeur sa déco en noir et blanc ?

Pensez par exemple aux coussins. Ajoutez une touche de nature avec une belle orchidée blanche placée dans un vase noir. Choisissez la bonne lumière, évitez les halogènes, beaucoup trop forts, et qui vont accentuer la bichromie de votre déco. Optez pour des sources lumineuses à différentes hauteurs et à variateur. Enfin, lors du choix de vos ampoules, évitez celles qui diffusent une lumière trop blanche.

ASTUCES

Récupérer des outils rouillés :

Retirez la rouille à l'aide d'une brosse métallique. Frottez avec du papier verre.
Passez sur l'outil rouillé de l'huile alimentaire.

Changer le manche d'un outil :

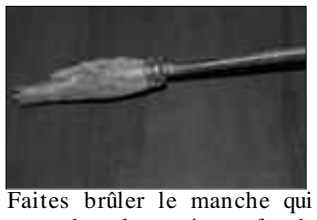

Faites brûler le manche qui reste dans la partie en fer de l'outil. Faites gonfler le nouveau manche immergé dans l'eau pendant toute une nuit. Emboîtez le manche gonflé d'eau dans l'outil.

Nettoyer brosses et peignes :

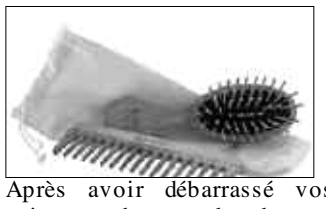

Après avoir débarrassé vos peignes et brosses des cheveux qui s'y sont incrustés, plongez-les dans de l'eau chaude savonneuse quelques minutes. Rincez-les en ajoutant à l'eau de rincage un verre à moutarde de vinaigre blanc.

Contre l'oxydation de l'acier :

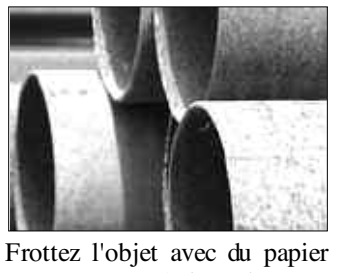

Frottez l'objet avec du papier verre pour métal. Faites un mélange mi pétrole, mi vaseline, étalez-le sur l'acier à l'aide d'un chiffon doux.

Mots Fléchés N°3694

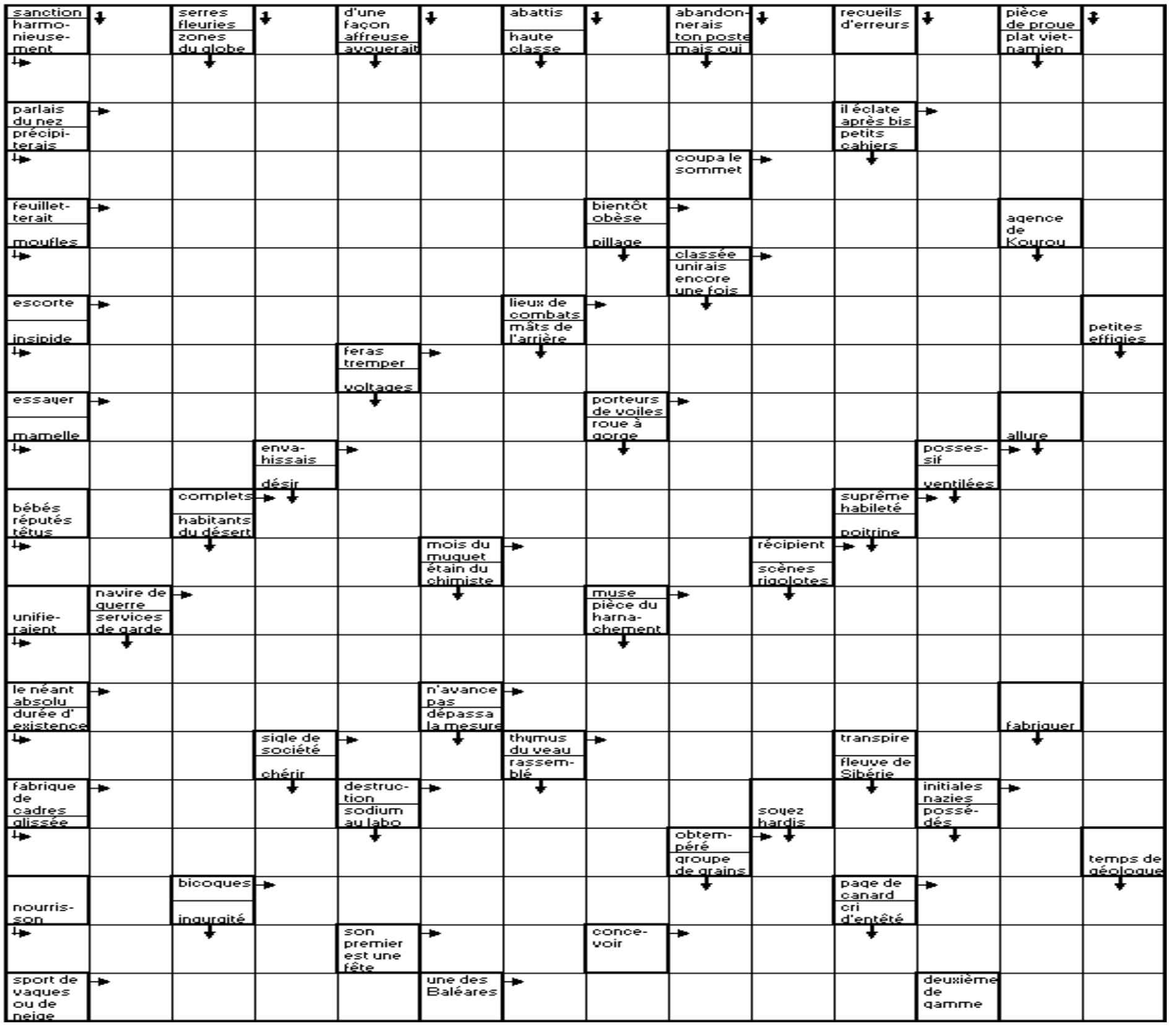

SUDOKU N°3694

		5		4	6		2	8
8			3		5	9		
	3	2		7				
	4		2			6	9	
		1		9		4		
	5	9			8		3	
				8		2	5	
		6	5		7			9
5	8		9	1		7		

SOLUTION SUDOKU N°3693

6	1	7	9	3	5	4	2	8
8	9	2	7	4	6	3	5	1
3	4	5	1	2	8	7	9	6
1	6	9	5	7	2	8	3	4
2	7	8	3	9	4	1	6	5
4	5	3	8	6	1	9	7	2
5	3	1	2	8	7	6	4	9
7	2	6	4	1	9	5	8	3
9	8	4	6	5	3	2	1	7

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3693

■ F ■ P ■ P ■ F ■ P ■ V ■ E
D E F I N I T I V E M E N T
■ C A P I T A L I S E R A I
P O L A R I S E R A S ■ G E
■ N A I V E ■ T E ■ S U E R
E D I T A ■ A E R E E S ■ S
■ A S ■ N A R R E R ■ A L ■
S T E W A R D ■ Z O D I A C
■ I ■ A S T E R ■ D E S I R
F O R T ■ S U ■ M E R ■ D U
■ N O T E ■ R E A R M E E S
E S T ■ T E S T S ■ E M U T
■ ■ A R A S ■ O S A ■ I R A
M O T E T ■ A L E R T E ■ C
■ T I T I L L E R A ■ T H E
R E V I S E E ■ A B E T I S
■ R E V E Z ■ F I E R E S ■
M I S E R A B L E ■ E R S E
■ O ■ S A R D A N E S ■ E X
O N C ■ I D ■ P T T ■ U R I
■ S I R T A K I ■ C A R A T

Des galaxies très spéciales regorgeant d'étoiles massives

Avec Alma, des chercheurs ont sondé l'abondance d'étoiles massives au sein de galaxies à sursauts d'étoiles lointaines. De son côté, une autre équipe a étudié une région de formation d'étoiles très actives dans l'univers local.

Dans les deux cas, ils ont découvert que ces galaxies donnant naissance à un grand nombre d'étoiles sont intensément peuplées d'étoiles massives, voire très massives. Des astronomes ont disséqué avec le grand radiotélescope Alma (Atacama Large Millimeter Array) quatre lointaines galaxies dites à sursauts d'étoiles. Ces galaxies se distinguent d'autres cités d'étoiles comme la Voie lactée par leur taux de natalité d'étoiles bien plus élevé que la moyenne : il peut dépasser la centaine de naissances par an. Les chercheurs souhaitaient évaluer la proportion d'étoiles massives au sein de ces galaxies très prolifiques, en comparaison avec la population plus ordinaire et calme, histoire de mieux comprendre l'évolution des galaxies et de l'univers.

Pour y parvenir, Zhi-Yu-Zhang, de l'université d'Édimbourg, et son équipe ont mis au point une technique pour déterminer les abondances de deux types de monoxyde de carbone avec des isotopes différents au sein des nuages de gaz et de poussière de leurs cobayes galactiques. « Les isotopes de carbone et d'oxygène sont d'origines distinctes. Les étoiles massives créent davantage de 18O, tandis que les étoiles de faible masse ou de masse intermédiaire produisent davantage de 13C », a expliqué l'auteur principal de ces recherches publiées en juin 2018. Les chercheurs ont découvert que ce taux est en moyenne dix fois supérieur à celui d'une galaxie comme la nôtre. En d'autres termes, les galaxies à sursauts d'étoiles sont plus généreuses en étoiles massives — des étoiles dont la masse est au moins huit fois supérieure à celle de notre Soleil. Beaucoup plus.

Une abondance d'étoiles massives dans les galaxies à sursaut d'étoiles locales

Et cela vaut aussi pour les galaxies à sursauts d'étoile proches de nous, dans notre univers local. En effet, parallèlement à ces travaux, une autre équipe, qui a scruté notre petite voisine le Grand Nuage de Magellan avec le VLT — 800 étoiles de la

nébuleuse de la Tarentule ou 30 Dorades —, a montré qu'elle aussi est plus riche en étoiles massives.

"Nous avons détecté des étoiles dont la masse excède les 30 masses solaires dans des proportions supérieures de 30 % à la norme, a commenté Fabian Schneider, de l'université d'Oxford, qui a dirigé cette étude. Les étoiles dont la masse excède les 60 masses solaires étaient quant à elles supérieures en nombre de 70 % à la proportion attendue." L'astronome conclut : *"Nos résultats questionnent l'existence supposée du seuil de 150 masses solaires qu'une étoile nouvellement formée ne pourrait dépasser. Ils suggèrent même que ce seuil pourrait être porté à 300 masses solaires !"*

3 kilomètres à pied, ça booste la... créativité

On évoque souvent les bienfaits de l'activité physique sur la santé physique et mentale. En voici une nouvelle preuve avec cette étude sérieuse qui suggère que la marche à pied, même à faible intensité, stimule la créativité.

Musiciens, écrivains, philosophes ou scientifiques : ils sont nombreux à s'être livrés à leur art après leurs promenades quotidiennes, si bien qu'on en arrive à se demander si le secret de leur inventivité ne vient pas de ces randonnées. Qu'ont en commun Rousseau, Tchaikovsky, Beethoven, Dickens, Socrate ou Darwin ? Peut-être doivent-ils leur génie à leur goût pour la marche à pied. Tous aimaient déambuler plusieurs fois par jour dans les rues de la ville ou à la campagne. À tel point qu'une légende est née autour des bienfaits de la randonnée sur la réflexion et la créativité.

Mais jamais cette idée reçue qui traverse les âges n'a été vérifiée selon un protocole scientifique. Au mieux, des études ont effectivement montré que l'activité physique préserve les fonctions cognitives sur le long terme. Sans parler des bienfaits pour le reste de la santé.

Alors, Marily Oppezzo, de l'université Stanford a voulu confronter cette hypothèse populaire à des méthodes rigoureuses. Avant de la valider devant les évidences constatées.

De la marche à pied née l'idée créative

176 étudiants ont joué le jeu. Plusieurs petites expériences ont été menées afin de tester l'aptitude de ces jeunes à la pensée divergente, processus permettant de tester la créativité, avant ou après une petite balade, à l'intérieur ou en plein air. Ces exercices ont été réalisés assis, ou après une session sur un tapis roulant, tandis que d'autres se promenaient sur le campus, sur leurs pieds ou poussés dans un fauteuil roulant, pour tester si l'air extérieur constituait un facteur stimulant.

Parmi les expérimentations proposées, l'une d'elles consistait à trouver un maximum d'utilisations à un objet en 4 minutes. Exemple : à quoi peut servir un bouton ? L'imagination pouvait suivre son libre cours, mais dans une certaine limite. Une autre tâche demandait même une inventivité plus poussée encore, au cours de laquelle il était demandé aux participants de former une analogie complexe à partir d'une expression. L'autre expérience, de pensée convergente cette fois. Dans ce cas, il n'y a qu'une seule bonne réponse à trouver. L'exercice consistait à trouver le point commun entre une suite de mots. L'exemple repris dans cette étude est celui de 3 mots : cottage, Swiss (Suisse) et cake. La bonne réponse était cheese, le fromage, pour fromage blanc (cottage cheese), fromage suisse et cheesecake, les célèbres gâteaux au fromage. Et, à cet exercice, les marcheurs ont fait moins bien que les sédentaires. La créativité semble générée par une succession d'étapes, depuis la génération de l'idée jusqu'à son exécution. Néanmoins, ne deviendra pas Léonard de Vinci qui veut. Mais en cas de besoin, une petite promenade au fil de l'eau pourrait bien générer un concept spontané et prometteur.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Platine à silex

Inventeur : Marin Bourgeois **Date : 1612** **Lieu : France**

La platine d'une arme à feu est un ensemble mécanique assurant la percussion. Il en existe de nombreuses variantes. Pour certaines armes automatiques, la platine intègre également la fonction de sélecteur de tir, l'action sur la détente déclenchant un tir semi-automatique lorsqu'elle est partiellement pressée et automatique lorsqu'elle est complètement pressée.

LES SIMPSON

21h00 W9

Après avoir lu un guide de rangement japonais, Marge demande aux membres de la famille de bien vouloir se séparer des biens qui ne les rendent plus heureux. Lisa délaisse ses poupées. Mais Bart n'entend rien jeter. De son côté, Homer se débarrasse à contrecœur d'une grande partie de ses objets. Marge souhaite voir disparaître Spider-Cochon qu'elle élève seule depuis des années.

ARDISSON : LA TOTALE !

21h00 C8

Après avoir commencé dans le milieu de la publicité, Thierry Ardisson a fait ses premiers pas à la télévision sur TF1, en 1985, avec « Descente de police », où il faisait subir un véritable interrogatoire à ses invités. Déjà inventif et subversif, l'animateur a depuis créé et animé de nombreux programmes parmi lesquels « Scoop à la une », « Lunettes noires pour nuits blanches », « Double jeu », «Paris dernière», « Tout le monde en parle » et « Salut les Terriens ! », actuellement sur C8. Personnage incontournable du PAF, Thierry Ardisson revient sur son parcours. L'occasion de revoir les moments les plus marquants de sa carrière, ses interviews parfois sulfureuses, ainsi que des images jamais rediffusées.

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ, LE PRIME

21h00 2

Afin que 2019 commence dans la bonne humeur, Laurent Ruquier entend respecter la tradition en passant en revue tous les ratés de la télévision. Boulettes, aléas du direct, problèmes techniques, fous rires, lapsus... rien n'est oublié dans cette compilation hilarante en compagnie d'invités de choix : Franck Dubosc, le duo Bigflo & Oli, Enrico Macias, Jérôme Commandeur, François Berléand, Chantal Ladesou, Jeff Panacloc et Jean-Marc, Melha Bedia. Ces derniers ne seront pas épargnés pour autant. L'animateur leur réserve quelques casseroles, des images inédites et de nombreuses surprises...

LES ENFANTS DU SECRET

21h00 3

Lors de l'inauguration de la crypte de la basilique Saint-Michel, Sabine, archéologue, y découvre un squelette recouvert d'une robe rouge. La jeune femme apprend que cette charpente osseuse est celle de sa mère, Flore, décédée il y a trente-cinq ans dans un accident. La police de Bordeaux pense d'abord qu'il s'agit d'une blague macabre. Mais peu après, un corps entouré de bandelettes est retrouvé au bord de la Garonne. Pierre Danrémont, capitaine à la SRPJ, décide de prendre l'affaire en main.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MONUMENTS SACRÉS

21h00 arte

Des archéologues, historiens d'art et des chercheurs expliquent l'architecture de plusieurs lieux de culte du peuple juif. Le voyage démarre à Jérusalem, berceau de la première religion monothéiste où le Premier Temple fut érigé sur le mont Moriah. Contraints à l'exode, certains Juifs fuient à Djerba, en Tunisie. En Andalousie, les Séfarades érigent à Cordoue et Tolède des édifices témoins de leur prospérité. Dans le ghetto de Venise, la diaspora cache le faste de ses synagogues derrière d'humbles façades.

CLOCHETTE ET LA PIERRE DE LUNE

21h00 4

La reine Clarion charge Clochette de fabriquer le sceptre d'automne, qui doit permettre de réalimenter les réserves du royaume en poussière de fée. Alors qu'elle a presque terminé, son ami Terence casse l'objet. Pour ne rien arranger, Clochette brise accidentellement la pierre de lune, qui devait orner le sceptre et dont dépend l'arrivée de l'automne. Les deux compagnons doivent se rendre au plus vite dans le Nord du Pays imaginaire pour la réparer.

NCIS : LOS ANGELES

21h00 M6

Alors qu'il vient rendre visite à son père, Callen assiste impuissant à son arrestation par des hommes du Département d'Etat. Les agents découvrent que Pavel Volkov, le chef du Service de sécurité russe et vieil ennemi de Nikita Reznikov, serait à l'origine de cette capture. Mosley révèle bientôt que le vieil homme doit être échangé contre un couple de photographes américains et livré à l'Iran. Hetty donne son accord pour que les agents mènent une enquête non autorisée afin de retrouver Reznikov à tout prix.

LE GRAND CONCOURS

21h00 TF1

Une vingtaine de personnalités de l'humour tentent de remporter le trophée du Grand Concours. Les Bodin's, Yves Lecoq, Didier Gustin, Philippe Geluck, Gil Alma, Thierry Samitier, Elisabeth Buffet, Christelle Chollet, Antonia de Rendinger, Bernard Mabille, Philippe Chevallier, Sébastien Cauet, Booder et Arnaud Gidoin, Gérémy Crédeville, Jérémy Charbonnel, Constance, Cécile Giroud, Ariane Brodier, Laurie Peret, D'jal et Frédérique Bel prennent place derrière leur pupitre respectif pour répondre à des questions de culture générale. Qui détrônera Cartman, vainqueur de la première édition du « Grand Concours » des humoristes ?

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

BEYONCÉ

SON INCROYABLE ROBE DE MARIÉE POUR LE RENOUVELLEMENT DE SES VŒUX

En juin 2018, Beyoncé et Jay-Z ont profité de leurs dix ans de mariage pour renouveler leurs vœux. Si les fans du couple avaient déjà eu un aperçu de la cérémonie intime avec quelques photos projetées lors de leur tournée On The Run II, la chanteuse vient de dévoiler sa robe de mariée.

PIPPA MIDDLETON

EN VACANCES : FINE ET MUSCLÉE, DEUX MOIS APRÈS AVOIR ACCOUCHÉ

Jambes fuselées, abdos et peau hâlée, c'est ce qu'on appelle démarrer l'année en beauté ! Depuis plusieurs jours, Pippa Middleton profite de vacances dans les Caraïbes. L'occasion pour la sœur de Kate d'afficher une silhouette impressionnante...

SHAY MITCHELL

LA STAR DE "PRETTY LITTLE LIARS" RÉVÈLE SA FAUSSE COUCHE

La jeune actrice américaine Shay Mitchell, principalement connue pour son rôle d'Emily Fields dans la série télévisée "Pretty Little Liars", vient de faire de touchantes confidences. La star de 31 ans a fait une fausse couche et a souhaité témoigner.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3583 | Ven. 4 - Sam. 5 janvier 2019

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h28
Dohr	12h52
Asr	15h26
Maghreb	17h45
Icha	19h11

MEURTRE KHASHOGGI

OUVERTURE DU PROCÈS, CINQ PEINES DE MORT REQUISES

Trois mois après le meurtre, un procès s'est ouvert avant-hier, devant une cour pénale de Ryad.

Le Procureur général saoudien a formellement requis la peine de mort, contre cinq suspects à l'ouverture jeudi, du procès des meurtriers présumés du journaliste Jamal Khashoggi, alors que des zones d'ombre demeurent dans cette affaire, qui a terni l'image du royaume.

Khashoggi, un détracteur du pouvoir de Ryad qui collaborait notamment, avec le Washington Post, a été tué le 2 octobre par des agents saoudiens, au Consulat du royaume à Istanbul.

Le meurtre, qui a eu un retentissement planétaire, a ébranlé l'Arabie saoudite, certains responsables en Turquie et aux Etats-Unis évoquant une responsabilité directe du puissant prince héritier, Mohammed ben Salmane, jeune dirigeant qui était présenté comme un réformateur pressé.

Trois mois après le meurtre, un procès s'est ouvert jeudi, devant une cour pénale de Ryad, selon un communiqué du Procureur général publié par l'agence de presse officielle SPA.

Onze suspects ont comparu en présence de leurs avocats, ajoute le communiqué, sans dévoiler l'identité des suspects.

Le procureur général "*demande la peine de mort pour cinq des accusés en raison de leur implication directe dans le meurtre*", indique le communiqué.

Les avocats ont demandé à prendre connaissance des accusations exactes, portées contre leurs clients et un délai pour les étudier. Le tribunal a accédé à leurs demandes, sans fixer de date pour la prochaine audience, pendant que l'enquête se poursuit, selon le communiqué.

Le procureur saoudien a indiqué, que ses deux demandes auprès des autorités turques, pour obtenir des éléments de preuve sur cette affaire sont restées sans réponse. "*Ce procès suscite un immense intérêt au niveau international, mais aussi beaucoup de suspicion quant à savoir si les responsables réels du crime seront tenus de rendre des comptes*", a déclaré à l'AFP H.A. Hellyer, membre associé du Royal United Services Institute (RUSI), un centre de réflexion britannique sur la défense et la sécurité. Après avoir un temps nié la mort du journaliste, Ryad a fini par expliquer qu'il avait été tué lors d'une "*opération hors de contrôle*" de l'Etat, supervisée par deux hauts responsables qui ont été destitués depuis.

Mais Ankara a accusé les *"plus hauts niveaux"* de l'Etat saoudien. Des médias turcs et américains, ainsi que la CIA, soupçonnent le prince héritier saoudien, surnommé MBS, d'avoir lui-même commandité l'opération contre Jamal Khashoggi.

La Turquie a demandé l'extradition de 18 Saoudiens, arrêtés dans leur pays et soupçonnés d'implication dans le meurtre.

Mais l'Arabie saoudite a répondu qu'il n'était pas question d'extrader des citoyens saoudiens en Turquie, en affirmant que les suspects seraient jugés dans leur pays.

Procès rapide

La Justice saoudienne n'a pas traîné en désignant dès le 15 novembre, 21 suspects et en inculpant onze personnes.

Son impartialité dans cette affaire est mise en doute, par des défenseurs des droits de l'Homme, dont Samah Hadid, directrice des campagnes d'Amnesty International au Moyen-Orient.

"*Vu le manque d'indépendance du système de justice pénale en Arabie saoudite, l'impartialité de toute enquête et de tout procès serait mise en doute*", a-t-elle déclaré à l'AFP.

"*C'est pourquoi une enquête indépendante et dirigée par l'ONU est nécessaire sur ce meurtre*", a dit Samah Hadid.

Les Nations-unies et d'autres groupes de défense des droits de l'Homme ont appelé eux aussi, à une enquête indépendante sur le meurtre de Khashoggi.

Le 20 octobre, les autorités saoudiennes ont annoncé le limogeage de cinq personnalités présentées comme des responsables indirects du meurtre. Parmi elles figure le général Ahmed al-Assiri, chef adjoint du renseignement accusé, selon le procureur, d'avoir ordonné à une équipe de 15 agents de ramener de "g*ré ou de force"* Khashoggi en Arabie saoudite. Autre responsable destitué: Saoud al-Qahtani, conseiller à la Cour royale qui aurait joué un rôle de premier plan dans l'expédition turque.

On ignore si ces anciens responsables seront ou non, poursuivis par la justice.

Mais Saoud al-Qahtani figure sur une liste de 17 responsables saoudiens sanctionnés par les Etats-Unis et d'autres pays occidentaux pour leur *"responsabilité ou leur complicité"* dans le meurtre.

Le président américain Donald Trump a refusé de suivre les conclusions de la Communauté du renseignement, qui penche pour une responsabilité du prince héritier. Il n'a jamais mis directement en cause, Mohammed ben Salmane.

Mais d'influents parlementaires au Congrès américain n'ont pas renoncé à l'idée de représailles contre Ryad et pourraient accentuer la pression sur M. Trump dans les prochaines semaines.

LE SORT DE LA MINURSO, TRANCHÉ PAR LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

JOHN BOLTON FAIT TREMBLER LE MAKHZEN

L'administration Trump vient de mettre sa menace à exécution, en réussissant à convaincre les membres du Conseil de sécurité à examiner l'opportunité de maintenir de nombreuses opérations de paix de l'ONU, jugées *"inutiles"*, à l'instar de la Minurso. Ainsi, une réunion consacrée au scandale de la mission onusienne, censée organiser un Référendum d'autodétermination du peuple sahraoui (Minurso), conformément à sa mission qui lui avait été assignée en 1991, est prévue le 29 janvier prochain. Les quinze membres du Conseil de sécurité sous la houlette des USA, auront ainsi à examiner durant ce mois, l'opportunité de maintenir certaines missions, à l'instar de l'UNSOM (Opération des Nations-unies au Somalie), au menu ce jeudi même et la MONUSCO, en République démocratique du Congo, le 8 janvier,

le Bureau des Nations-unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, basé à Dakar (UNOWAS), qui a un rôle diplomatique et préventif de conflits dans la région, sera lui passé au scanner, deux jours plus tard.

L'agenda du Conseil de sécurité prévoit également une réunion le 16 janvier, consacrée à la situation de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations-unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Le lendemain, ils auront à examiner la force des Nations-unies chargée du maintien de la paix à Chypre, l'une des plus anciennes d'opération de l'ONU, en fonction depuis 1964. Le même jour les quinze se pencheront sur la mission d'appui des Nations-unies en Libye. Et les gros morceaux, à savoir la Minurso, clôturera ce passage à la loupe des missions onusiennes. Cependant et contrairement aux autres, l'examen de la Minurso ne fera pas l'objet d'un "*briefing"* du Conseil de sécurité, d'après l'agenda publié mercredi. Ce sera une réunion de "*consultation*" entre les membres, est-il précisé.

"L'ouragan" Bolton

Ce passage au scanner porte clairement la signature de l'administration Trump et son conseiller à la sécurité, John Bolton, qui ne veut plus fiancer des missions qui n'avancent pas. En effet, lors de l'Assemblée générale de l'ONU du 22 décembre dernier, consacrée aux contributions financières des Etats membres aux opérations de la paix, le représentant américain a fait savoir, que son pays va arrêter le financement de certaines missions.

Cette décision a fait grincer les dents parmi les soutiens inconditionnels au Maroc, qui ont tenté de résister, notamment la France, mais l'administration Trump a fini par arracher le feu vert pour un programme de contrôle sérieux de ces missions de l'ONU, dans les zones de conflits.

Du coup, le makhzen et ses relais médiatiques craignent que "l'*ouragan*" Bolton n'emporte tout sur son passage, y compris le plan d'autonomie cher à M6. Ceci d'autant plus que le conseiller à la sécurité du président Trump, a dit tout le "*bien*" qu'il pensait de la Minurso, dont le personnel civil avait été expulsé par le Maroc.

Cet ex-adjoint de James Baker entre 2005 et 2006, est déterminé à donner un coup de pied dans la fourmilière de la Minurso, après avoir réussi à ramener son mandat à six moi,s au lieu d'une année.

Il en veut pour preuve, que cette mission coûte trop cher à l'ONU. En effet et selon un rapport cité par le site de la Heritage Foundation, un laboratoire d'idées et lobby américain, basé à Washington, on apprend que les Nations-unies ont dépensé pas moins de 1.255.915.013 dollars américains au Sahara. Une somme que l'administration Trump ne veut plus débourser, pour une mission dont l'efficacité est quasi nulle.